



Numéro 11 du 2ème trimestre 2013

La Filière du Progrès

Bulletin d'Information du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles

ACTE 11

À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE PÊCHE ET AQUACULTURE



LU POUR VOUS

«L'agriculture est la clé du développement de l'Afrique»



La Filière du Progrès

Directeur de publication

Dr Pierre Ackah ANGNIMAN

Redacteur en chef

ATSIN YAO Léon

Secrétaire de rédaction

Serge Aimé N'DA

Comité de lecture

ATSIN YAO Léon

LORNG Jean Paul

KOUAME Joseph

N'DIAYE Oumar

OKOU Hervé

AYEMOU Edmond

Collaborateurs

GAGNIE épse TRA BI Isabelle

BONI M. Sylvie

KOUASSI N'DA Kouamé

TIMI K. Serge

Contacts

Tél. : (225) 22 52 81 81

Fax : (225) 22 52 81 87

Email : firca@firca.ci

Site web : www.firca.ci

01 BP 3726 Abidjan 01

Cocody, 2 Plateaux, 7ème tranche

Dépot légal N° 8270
du 1er Août 2007

Imprimeur

COTIM

Tirage

2 000 exemplaires



EDITO

- 3** . La pêche nous montre qu'il faut travailler ensemble et communiquer

À LA UNE

- 4** Présentation de la Filière Pêche et Aquaculture
9 Le FIRCA et la Filière Pêche et Aquaculture

DOSSIER

- 11** 1er Congrès Africain du Palmier à huile : Quel enjeu pour la relance de filière ?

PPAAO /WAAPP

- 14** Le comité national de pilotage à la découverte des réalisations du PPAAO/WAAPP
16 Des journées du paysan pour évaluer deux nouvelles variétés de banane plantain
18 Les acteurs agricoles africains s'imprègnent de l'expérience du FIRCA et du PPAAO/WAAPP- COTE D'IVOIRE
20 Le GTN- COTE D'IVOIRE se forme à la gestion des projets de communication agricole

ACTUALITÉS

- 21** . La Filière Oignon sur le chemin d'une structuration dynamique
22 Le Conseil du Café-Cacao s'imprègne de l'état d'avancement du programme 2 QC
24 Le groupement des maïsiculteurs de côte d'ivoire prend l'organisation de la filière en main
26 . JPORC-CI : la viande de porc gagne des points
28 . Transformer pour juguler les importantes pertes post-récoltes et ouvrir de nouveaux marchés
30 La 2ème édition des "Matinales de l'Hévéa" se penche sur l'assistance à la sécurisation foncière et alimentaire
32 L'Afrique préserve les chances d'accès au marché International de ses fèves de cacao
36 L'union Européenne soutient la Côte d'Ivoire pour la relance de la Filière Coton

FOCUS

- 34** A la découverte du SPS cacao africain
38 A la découverte du PRRC

LU POUR VOUS

- 40** "L'agriculture est la clé du développement de l'Afrique"

La pêche nous montre qu'il faut travailler ensemble et communiquer



Le FIRCA a débuté l'exécution des activités de la Filière Pêche et Aquaculture au cours de l'année 2004. Les actions initiées avec cette filière devraient contribuer à l'organisation et l'acquisition de réelles capacités des communautés de pêche continentale pour les rendre aptes à gérer leurs propres affaires et à devenir des partenaires crédibles de la gestion du secteur des pêches.

Au regard de l'engouement suscité et de la participation massive des acteurs, l'on peut affirmer que les voies tracées sont conformes aux aspirations profondes des acteurs de la filière.

Cependant, au-delà des satisfactions apparentes, il y a encore des efforts à fournir si l'on souhaite atteindre les résultats ambitieux que nous nous sommes fixés.

Ces efforts sont d'ordre technique, avec l'identification des projets relatifs à la formation professionnelle et au renforcement des capacités des organisations professionnelles de la Filière Pêche. Ces efforts sont aussi d'ordre financier, nécessitant la mobilisation de ressources plus importantes pour le financement des programmes élaborés.

La pêche continentale nous renvoie l'image du travail en équipe, du partage d'expériences multiples et de valeurs communes. La pêche nous montre qu'il faut apprendre à travailler ensemble et à communiquer. Il faut aussi répartir les responsabilités pour faire valoir les forces de chacun et conserver une complémentarité entre les membres de l'équipe.

Le FIRCA veut s'inspirer de ces valeurs et proposer à l'ensemble des filières agricoles, une collaboration franche, dynamique tournée vers la recherche d'une agriculture (production végétale et production animale réunies) performante et génératrice de revenus décents pour les acteurs.

La sagesse africaine nous enseigne que « **Savoir beaucoup n'empêche pas de se tromper un peu** ». Le FIRCA ne prétend pas tout savoir et tout connaître ; il apprend chaque jour auprès des filières agricoles, parfois dans la douleur, à faire face aux défis de la structuration et de la professionnalisation du secteur des productions végétale et animale.

Les défis sont nombreux, les ressources sont rares. Avec parcimonie et méthode, par l'engagement de tous et de chacun, nous contribuerons à la construction de filières agricoles fortes, organisées et performantes pour le bien être des producteurs agricoles ainsi que pour la relance de notre économie agricole.

Nous avons une passion commune, l'Agriculture. Agissons ensemble pour que tous, nous puissions vivre avec le sourire de notre passion pour l'agriculture.

Dr. Pierre Achal ANGUIMAN

PRESENTATION DE LA FILIERE PÊCHE ET AQUACULTURE

Le secteur des pêches et de l'aquaculture occupe une place stratégique dans l'économie ivoirienne au regard de la problématique de la sécurité alimentaire. Ce secteur représente 3,1 % du PIB agricole et 0,74 % du PIB total. En Côte d'Ivoire, la consommation nationale de poisson est estimée à 320 000 tonnes/an pour une production locale moyenne de 42 102 tonnes en 2010.



Le poisson est la principale source de protéines animales du consommateur ivoirien, situant la consommation per capita entre 11 et 14 kg/hab/an. La demande nationale en produits halieutiques reste donc forte et soutenue. Mais, les eaux maritimes ivoiriennes sont naturellement pauvres, notamment en raison de l'étroitesse du plateau continental. Toutefois, depuis les années 1950, les pêches industrielles chalutière, sardinière et crevettière se sont développées. Elles sont soutenues par la pêche artisanale qui se pratique en mer, en lagune et en eau continentale. L'aquaculture en eau douce et en lagune pénètre progressivement le secteur agricole. Une position géographique avantageuse et une politique volontariste de développement de l'industrie halieutique ont contribué à l'implantation d'une dynamique industrielle thonière, faisant ainsi du port de pêche d'Abidjan le premier port thonier de la côte ouest africaine.

I- LE SOUS SECTEUR DE LA PÊCHE

1.1 La production

En 2005, la production ivoirienne de produits halieutiques était estimée à 43.532 tonnes, avec une proportion de 59% pour la pêche artisanale, 39% représentant la part de la pêche industrielle et une très faible contribution de l'aquaculture.

Sur la période 2000-2005, les débarquements ont régulièrement baissé, passant de 81 523 t (2000) à 43 532 t (2005), soit une diminution de 47%. La production nationale reste largement dominée par la pêche artisanale dont les principaux acteurs sont des pêcheurs étrangers ressortissant de la sous-région ouest africaine. La production nationale se caractérise par une

tendance à la baisse amorcée depuis l'année 2001 et qui semble se maintenir durablement.

Pour satisfaire la demande interne (consommation domestique et besoins des industries), il est recouru à l'importation.

1.2 La structuration de la pêche

La pêche ivoirienne comprend les composantes classiques que sont la pêche industrielle et la pêche artisanale.

- La pêche industrielle

La pêche industrielle est subdivisée en pêche industrielle chalutière, sardinière, thonière et crevettière. Les Unités de pêche opèrent sous licence délivrée par les autorités ivoiriennes. La pauvreté naturelle en ressources halieutiques des eaux maritimes ivoiriennes limite la performance des unités de pêche.



Le taux moyen de motorisation des embarcations sur l'ensemble du littoral est de 22%. Les équipages constitués à plus de 90% de ghanéens utilisent de grandes pirogues adaptées au franchissement de la barre. La production est dominée par les petits pélagiques (sardine).

- La pêche artisanale lagunaire

Elle emploie des engins de pêche moins sophistiqués et peu coûteux en investissement (pirogues monoxyles ou en planches, pagaies et divers engins (filets maillants, nasses, bambous, éperviers). Les principales espèces pêchées sont constituées d'ethmalose, de mâchoiron, de Tilapia, de crevette et

de crabe des lagunes. Les débarquements se situeraient entre 14 217t (1990) et 25 491t (2000). La contribution de la lagune Aby est significative et se situe à plus de 60%.

- La pêche artisanale continentale

Elle est pratiquée dans les rivières, les fleuves et les lacs de barrages hydro-électriques, hydro-agricoles et agro-pastoraux du nord par des communautés de pêcheries généralement dominées par les étrangers. La production estimée à 13 146 tonnes est largement inférieure au potentiel de production des plans d'eau (30 000 tonnes). De fréquents conflits

intercommunautaires opposent souvent les communautés ivoiriennes et étrangères pour le contrôle de la ressource.

Les pratiques de pêche illicites y sont légion. Le tilapia et l'hétérotis représentent 50% à 70% des débarquements.

1.3 La commercialisation des produits de pêche

La commercialisation des produits de la pêche comporte deux circuits principaux: le circuit des produits frais et le circuit des produits transformés.

Tableau 1 : Production halieutique ivoirienne (tonnes)

Type d'activité	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Pêche industrielle	34 681	30 362	16 885	18 345	19 379	17 013
Pêches artisanales	45 642	45 642	53 211	50 559	35 019	25 653
Aquaculture	1 200	1 200	866	866	866	866
Total	81 523	77 204	70 962	69 770	55 264	43 532

Source : FAO, 2008

Les productions chalutière et sardinière sont vendues à la criée aux mareyeurs agréés. Le poisson de premier choix et la crevette sont vendus dans de grands hôtels d'une part, et conditionnés pour être exportés vers l'Europe d'autre part.

En ce qui concerne la pêche artisanale, l'analyse du fonctionnement du marché des produits de la pêche met en évidence deux segments principaux qu'on pourrait appeler le marché primaire et le marché secondaire.

Le premier segment se déroule uniquement au débarquement et concerne les produits frais (poissons, mollusques, crustacés), tandis que le marché secondaire représente le second niveau de transactions commerciales et concerne aussi bien les produits frais que transformés, contrairement au marché primaire. Cependant, du point de vue organisationnel, il se scinde en marché de gros ou d'expédition et en marché de détail ou domestique.

1.4 La transformation des produits de pêche

La transformation des produits de pêche comprend la transformation artisanale et la transformation industrielle.

- La transformation artisanale
Elle comprend le fumage, le salage et le séchage. Le fumage est la technique de transformation de poisson la plus utilisée sur tous les plans d'eau notamment dans les zones difficiles d'accès. Il permet une conservation durable du poisson.

- La transformation industrielle
Trois conserveries de thon d'une capacité de production annuelle de 110 000 tonnes, opèrent dans ce secteur. Les principaux produits finis sont les conserves de thon, les longes de thon.

Toutefois, grâce à des investissements importants et à la mise en application du concept HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), les usines sont aux normes sanitaires internationalement reconnues. Pour améliorer leur niveau de compétitivité sur le marché international, notamment européen, la Côte d'Ivoire a pris des mesures de soutien en leur conférant le statut d'entreprise franche de transformation des produits de pêche (la loi n° 2005-556 du 02 décembre 2005).

- La transformation des sous-produits

Les sous-produits de l'industrie thonière sont valorisés par la production de farine de poisson destinée à la fabrication d'aliments de bétail.

1.5 Les politiques mises en œuvre

Les objectifs globaux de développement de la pêche n'ont guère changé depuis les années 1960, à savoir: (i) fournir une alimentation saine et abondante aux populations; (ii) procurer des recettes d'exportation à l'Etat; et, (iii) assurer une gestion durable des ressources halieutiques.

Toutes les initiatives de promotion et de développement de la pêche contribuent à les atteindre. Toutefois, les stratégies pour l'atteinte de ces objectifs ont évolué en passant de l'interventionnisme (Etat providence) à la responsabilisation progressive des acteurs à la gestion du secteur.

Aussi, afin de favoriser l'expansion et la pérennité des activités, l'Etat a-t-il mis en œuvre des mesures fiscales incitatives au nombre desquelles on a : (i) l'exonération des taxes du matériel de pêche pour les armements; (ii) la détaxe du carburant destiné aux activités





de pêche; (iii) la création d'une zone franche permettant de conférer aux entreprises de transformation, le statut d'entreprise franche de transformation des produits de pêche par l'adoption de la loi n° 2005-556 du 02 décembre 2005, dont la lenteur de la mise en œuvre affecte les résultats d'exploitation.

1.6 Les organisations professionnelles

Les pêcheurs artisans, les armateurs, les pisciculteurs, les mareyeurs, les transformateurs, les importateurs de poisson congelé et les conserveries se sont inscrits dans une dynamique d'organisation pour un dialogue plus fécond avec les administrations et les partenaires à travers divers associations et regroupements de type corporatistes.

Ainsi, ont vu le jour différents groupements et coopératives dont les principales faitières sont :

- la FENACOPECI : la Fédération Nationale des Coopératives de Pêche de Côte d'Ivoire
- l'ANAQUACI : l'Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire
- l'UAPF : l'Union des Armateurs à la Pêche Fraîche.

1.7 Le suivi, le contrôle et la surveillance des ressources

Le suivi, le contrôle et la surveillance des zones de pêche ne sont pas assurés de manière satisfaisante. La situation de crise a fait concentrer les efforts de l'Etat sur la surveillance du territoire terrestre au détriment de la mer dont le champ reste libre pour la pêche illicite, non déclarée et non règlementée. D'importants efforts restent à fournir pour l'application des mesures de gestion et de conservation des ressources halieutiques ivoiriennes. Des navires de pêche pirates sont fréquemment signalés dans les eaux sous juridiction ivoirienne. Cinq (05) arraisonnements ont été effectués en avril 2009.

1.8 Les infrastructures et équipements

La Côte d'Ivoire dispose de deux (2) ports de pêche : Abidjan et San-Pedro. Le port de pêche d'Abidjan est la structure majeure. La capacité et la qualité de ses infrastructures en fait le premier port thonier de l'Afrique de l'Ouest. En revanche, le port de San-Pedro, aménagé pour la pêche artisanale, a un faible tirant d'eau et ne peut recevoir les navires de pêche.

Le sous-secteur de la pêche artisanale, malgré sa contribution significative à la production nationale, est déficitaire en infrastructures (aires de débarquement peu aménagées) et en équipements (absence d'eau potable, de chambres froides et de fabriques de glace).

1.9 Les faiblesses et les contraintes

La Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel de pêche relativement important malheureusement limité par la faible productivité des plans d'eau. Les faiblesses auxquelles est confronté le secteur sont multiples et se situent à tous les niveaux.

La faiblesse des moyens de travail (moyens logistiques, personnel, moyens financiers, etc.) des administrations chargées des pêches limite les activités de planification, de suivi évaluation et de mise en œuvre de la réglementation.

L'incertitude relative à la connaissance des potentialités des ressources halieutiques, les tendances à la surexploitation des stocks, le manque d'infrastructures, la faible capacité organisationnelle des acteurs, et l'ignorance de certaines dispositions législatives et réglementaires, constituent les principales limites à la productivité;

La dégradation du milieu consécutive à la pollution à l'hydrocarbure, à la prolifération de végétaux aquatiques envahissants, à la base des phénomènes d'eutrophisation des plans d'eau, et surtout aux effets du changement climatique (remontées côtières d'eau froide), apparaît de plus en plus comme une contrainte majeure à la valorisation des plans d'eau.

II - LE SOUS SECTEUR DE L'AQUACULTURE

Durant les années 1990, la Côte d'Ivoire était la vitrine du développement de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest, grâce aux résultats obtenus des projets appuyés par les partenaires techniques et financiers. Des opérateurs privés avaient mis en place des élevages de poissons (*Tilapia-Oreochromis niloticus*) en cages dans les lagunes et l'Etat appuyait un programme en faveur de la pisciculture en milieu rural et même en milieu péri-urbain dans le Centre et le Nord du pays. Il y a eu également un début de développement vers la pisciculture commerciale intégrée avec éclosiers et fabriques d'aliments pour le poisson.

De nos jours, la situation de l'aquaculture a plutôt baissé de façon drastique. Les pisciculteurs ont produit seulement 1.200 t/an durant les dernières années alors que le pays possède des sites aquacoles considérables, dont 150.000 ha de lagunes, 350.000 ha de lacs et de nombreux bas-fonds propices à l'implantation d'exploitations aquacoles à hauts rendements.

Selon différentes sources, il existerait près de 1 000 fermes piscicoles de petites et moyennes tailles. La superficie totale exploitée serait d'environ 500 ha. Le tilapia *Oreochromis niloticus*, est le poisson de choix de la plupart des pisciculteurs, mais d'autres espèces sont aussi élevées tels que *O. aureus*, *Sarotherodon melanotheron*, *Chrysichthys nigrodigitatus* et les silures, *Heterobranchus longifilis* et *Clarias gariepinus*. Les poissons sont généralement triés à la main pour élever uniquement les mâles.

Les efforts déployés ont été focalisés sur la dimension technique des systèmes d'élevage au détriment de l'augmentation de la production. En plus, à la fin des projets, le soutien continu des activités lancées n'a pas été assuré et les techniciens et cadres formés ont quitté le secteur pour d'autres activités.

Les services d'encadrement et de vulgarisation qui étaient si bien organisés et qui ont si bien fonctionné, ont pratiquement disparu du paysage de l'aquaculture en Côte d'Ivoire.

L'analyse du Plan Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture révèle que plusieurs facteurs freinent le développement de l'aquaculture en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment :

- **du faible niveau de préparation technique des aquaculteurs**
- **de l'absence de mécanisme de financement adapté à des initiatives individuelles et privées**
- **de l'inaccessibilité aux crédits**
- **du faible niveau de professionnalisation et d'autonomisation des acteurs**
- **du manque de disponibilité d'alevins de qualité et en quantité**
- **du manque d'aliments de qualité et en grandes quantités pour les poissons**
- **de la mauvaise organisation du secteur rendant difficile la commercialisation du poisson**
- **du manque de suivi technique par des vulgarisateurs expérimentés.**

III - CONCLUSIONS PERSPECTIVES

Dans le secteur de la pêche, des avancées significatives avaient été obtenues, mais le secteur a subi une tendance baissière de ses performances depuis une vingtaine d'années, créant une réduction du patrimoine halieutique, une pauvreté accrue dans les communautés riveraines des plans d'eaux, mais également une réduction considérable des activités de services et d'exportation de produits de pêche.

L'aquaculture ivoirienne possède d'énormes potentialités de développement dues à son champ d'exploitation à forte productivité avec une demande très importante, bien qu'elle soit concurrencée par le poisson d'importation. Il apparaît de larges possibilités de positionnement sur les marchés, à condition que les producteurs disposent des moyens pour améliorer la qualité de leurs produits et pour mieux maîtriser les circuits et les débouchés commerciaux. Cependant, il existe des contraintes variées auxquelles il faut apporter des solutions appropriées dans le cadre du partenariat Public-Privé.

Les perspectives résident dans la mise en œuvre du Plan Directeur de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PDPA), dont l'objectif principal est de développer de manière durable et profitable les pêches et l'aquaculture dans le cadre de la politique nationale de développement économique, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, à long terme (horizon 2025). La nouvelle politique de gestion du secteur visera à mettre en place des systèmes d'aménagement et de gestion durable concertée.

Ces axes stratégiques sont :

- **la gestion durable et responsable des ressources halieutiques**
- **l'accroissement des parts de marché des productions intérieures**
- **la valorisation optimale des capacités**
- **la promotion du développement de l'aquaculture ■**

LE FIRCA ET LA FILIÈRE PÊCHE ET AQUACULTURE

La première action du FIRCA en faveur de la Filière Pêche et Aquaculture a été l'organisation du 05 au 07 octobre 2004, d'un atelier de planification des activités de la filière. Au cours de cet atelier, 15 projets pertinents ont été identifiés comme faisant partie des préoccupations essentielles de la filière. Le coût total de ces projets a été évalué à 1 551 626 000 F CFA.



La répartition des projets selon les domaines de compétences du FIRCA est la suivante :

- . 2 projets de Recherche pour un coût de 202 600 000 FCFA
- . 4 projets de conseil agricole pour un coût de 651 010 000 FCFA
- . 2 projets de formation pour un coût de 177 350 000 FCFA
- . 7 projets d'études et d'appui institutionnel pour un montant de 520 666 000 FCFA

Ces 15 projets de la Filière Pêche et Aquaculture représentent 27% de l'ensemble des projets des Filières Elevage, Pêche et Aquaculture à exécuter par le FIRCA.

. Projets réalisés

- Elaboration et diffusion d'un recueil de textes réglementaires sur la pêche et l'aquaculture

Ce projet d'un coût de 9 681 950 FCFA a été réalisé en 2006 et avait pour objectif de mettre à la disposition des opérateurs de la Filière Pêche et Aquaculture un recueil de textes réglementaires complet.

La réalisation de ce projet a permis aux acteurs et partenaires de la Filière Pêche et Aquaculture, d'avoir une idée précise de l'existant et de voir les axes selon lesquels le déficit réglementaire doit être comblé afin que les pêcheurs et les aquaculteurs évoluent dans un environnement réglementaire plus favorable.

Ce recueil a été imprimé et diffusé aux organisations professionnelles, aux sociétés et institutions intervenant dans

la Filière Pêche et Aquaculture.

- Appui à l'organisation des pêcheurs artisans continentaux en coopérative

Par rapport à l'ensemble du monde rural, les communautés de pêche continentale sont les moins organisées. Des regroupements ou des associations se signalent de temps en temps pour défendre, à l'occasion, des intérêts.

Le défi majeur à relever reste l'organisation et l'acquisition de réelles capacités des communautés de pêche continentale pour les rendre aptes à gérer leurs propres affaires et à devenir des partenaires crédibles de la gestion du secteur des pêches.

Cette situation, mise en évidence par les acteurs de la Filière Pêche lors des

différentes missions du FIRCA sur le terrain, semble être un frein majeur à la réussite des actions destinées à assurer le développement durable de ladite filière.

Aussi, pour apporter un appui aux pêcheurs artisans continentaux à s'organiser en coopératives afin de rechercher en leur sein les solutions aux problèmes qui freinent le développement de la filière, le FIRCA a-t-il initié en 2010 un programme d'appui à l'organisation des pêcheurs artisans continentaux en coopératives.

Dans ce cadre, les coopératives de Kossou et Buyo ont été mise en place et celles de Taabo, Guessabo, Sakassou et Gbapleu sont en cours de constitution.

A l'exception de Gbapleu, les autres ont tenu leur Assemblée Générale constitutive.

Ce programme a coûté pour le moment 41 750 000 FCFA.

- Formation des responsables des coopératives de pêche artisanale maritime à la gestion coopérative

Cette formation qui a duré 5 jours s'est déroulée du 11 au 15 juillet 2011 au Centre de Formation ANADER de Bingerville.

L'objectif de ce projet était de former les responsables constitués des présidents et de gérants de la vingtaine de coopératives de pêche artisanale maritime, à la consolidation structurelle, à la professionnalisation et à la pérennisation des activités de leurs coopératives.

Cette formation d'un coût de 4 491 000 FCFA a permis aux responsables des coopératives présents de se familiariser aux textes conçus pour la gestion des coopératives et de renforcer leur capacité en matière de bonne gouvernance.

- Formation des pêcheurs artisans maritimes aux techniques modernes de pêche

Cette formation qui a duré 5 jours s'est déroulée du 3 au 7 décembre 2012 au Centre d'Apprentissage de Perfectionnement et de Production Aquacole (CAPP) de Jacqueville.

L'objectif de ce projet était de former les pêcheurs artisans maritimes aux techniques modernes de pêche.

Cette formation d'un coût de 6 475 300 FCFA a permis de renforcer les capacités techniques des pêcheurs sur les méthodes modernes de pêche et l'usage des engins de pêche conventionnels, leur permettant ainsi d'accroître leur rendement et gérer durablement les ressources halieutiques, pour une pérennisation de leur activité.

- Formation des pisciculteurs à la gestion d'une exploitation piscicole

Cette formation qui a duré 5 jours s'est déroulée du 19 au 23 novembre 2012 au Centre de Formation ANADER de Bingerville.

L'objectif de ce projet était de former les pisciculteurs à la bonne conduite d'une exploitation piscicole.

Cette formation d'un coût de 5 296 800 FCFA a permis de renforcer les capacités techniques (zootechnie, alimentation, gestion des fiches techniques et entretien des infrastructures) des pisciculteurs.

- Atelier d'identification des besoins et de planification des projets de la Filière Piscicole

Dans le cadre de la préparation du Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles en Côte d'Ivoire (PARFACI), issu du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), un atelier de planification des activités de la Filière Piscicole a été organisé du 13 au 15 février 2013.

A l'issue de cet atelier, 41 projets ont été identifiés et après priorisation 12 projets retenus ont fait l'objet de fiches de projets.

Un projet d'appui à la pisciculture paysanne en Côte d'Ivoire a également été élaboré dans le cadre du PARFACI.

. Perspectives envisagées par le FIRCA

Le financement des programmes de la Filière Pêche et Aquaculture reste un objectif majeur pour le FIRCA dans le cadre de la réalisation de ses activités. Il s'avère que les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs poursuivis. Compte tenu des potentialités existantes au sein de la filière, il conviendrait d'encourager ces acteurs à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.

Pour cela un accent particulier sera mis sur les concertations avec la Filière Pêche pour la détection et l'élargissement de l'assiette des cotisations à l'ensemble des zones de pêche du territoire national et l'analyse d'une contribution des accords de pêche au financement des programmes de formation professionnelle et de renforcement des capacités des Organisations Professionnelles de la Filière Pêche.

Le FIRCA, malgré un contexte difficile, lié à la situation de sortie de crise que connaît le pays et à la difficulté de mobilisation des ressources pour le financement des projets d'élevage, continuera son engagement auprès de la Filière Pêche et Aquaculture pour son développement.

1^{ER} CONGRÈS AFRICAIN DU PALMIER À HUILE : QUELS ENJEUX POUR LA RELANCE DE LA FILIÈRE ?

Les lampions se sont éteints sur le Premier Congrès Africain sur l'huile de palme, qui s'est tenu à Abidjan, du 10 au 13 Juin 2013. Plus que des recommandations, les participants se sont engagés à pérenniser le Congrès Africain sur l'Huile de Palme (APOC) d'Abidjan comme forum de concertation, d'échanges, de mutualisation des expériences et des stratégies de développement de l'industrie de l'huile de palme africaine. A cette fin, un Groupe de Liaison Stratégique sur l'Huile de Palme Africaine, composé de tous les Pays Africains Producteurs d'Huile de Palme, a été constitué et est chargé de proposer dans un délai de six mois, un organisme de dimension continentale.

La courageuse décision de poser les fondements d'une plateforme d'échanges et de mutualisation des actions des acteurs de la Filière Palmier à Huile sur le continent, vient d'être prise par les Africains. D'autres engagements de nature à soutenir les actions à mettre en œuvre pour la Recherche et la promotion de l'huile de palme dans les pays respectifs, le développement des capacités des petits planteurs et la création d'un environnement favorisant les investissements pour l'amélioration de la productivité des plantations et la performance des usines ont été pris. Cependant, au-delà du cérémonial et des engagements sans conséquence, une question de fond reste posée : Quels sont les enjeux du premier Congrès Africain du Palmier à huile pour la relance de la filière ?



Le développement du palmier à huile dans le monde et en Afrique

Le palmier à huile est la culture ayant la plus forte productivité en huile parmi les plantes oléagineuses. La culture du palmier à huile connaît un essor remarquable depuis les deux dernières décennies. Cependant, les pays Africains n'ont pas profité de la croissance mondiale de l'huile de palme. En effet, premier pays africain producteur mondial d'huile de palme dans les années soixante, le Nigéria, à l'instar de tous les pays africains, est aujourd'hui, cinquante ans plus tard, importateur d'huile en provenance d'Asie du Sud Est. La croissance

démographique aidant, le déficit africain en huile de palme devrait continuer de croître les années à venir si rien n'est fait. Le développement prodigieux du palmier à huile s'est opéré principalement en Indonésie et en Malaisie, deux pays qui assurent à eux seuls, 85 % de l'offre mondiale d'huile de palme.

Ce développement a cependant engendré la destruction de vastes étendues de forêts tropicales et menacé de disparition certaines espèces animales comme le Ourang outan. Cette situation a conduit la Société Financière Internationale (SFI) à déclarer, en 2009, un moratoire mondial sur le financement de l'huile de palme.

Toutefois, les énormes opportunités de développement offertes par le secteur du palmier à huile, notamment en terme de sécurité alimentaire, de productivité, de réduction de la pauvreté, des problèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance, ont fait de la culture du palmier à huile, un modèle d'intérêt pour l'institution de développement qu'est la Banque Mondiale.

Bien qu'originaires d'Afrique, l'intérêt des multinationales pour le palmier à huile sur le continent, est dû à un concours de circonstance. En effet, face à la pénurie de terres exploitables dans les principaux pays producteurs d'Asie, l'Afrique disposant d'atouts importants, est

sollicitée pour répondre à la demande mondiale croissante d'huile. Cependant, le continent est contraint de s'engager dans le développement durable de la culture du palmier à huile, afin de valoriser les investissements. Cela implique la production d'huile de palme conformément aux principes et critères de la Roundtable for Sustainable Palm Oil (RSPO). Ces exigences ont d'ailleurs permis de certifier RSPO 10 % de la production mondiale d'huile de palme.

En outre, les analyses montrent que cette certification est bénéfique aux petits exploitants. Dans ce nouveau contexte, la Banque Mondiale a jugé utile de se réengager dans le secteur du palmier à huile, après le moratoire de 2009. Ce nouvel engagement a donné lieu à une publication, The World Bank Group Framework and IFC Strategy for Engagement in the Palm Oil Sector.

Rôle de la recherche dans le développement d'une elaeiculture durable

La recherche occupe une place importante dans la relance du palmier à huile en Afrique et principalement en Côte d'Ivoire. La recherche sur la lutte génétique contre la fusariose du palmier à huile en Côte d'Ivoire revêt un caractère très important car la fusariose est la plus grave

maladie du palmier à huile en Afrique, à l'instar du ganoderma en Asie du Sud-Est et de la pourriture sèche en Amérique latine. Occasionnée par un champignon du sol *Fusarium oxysporum* f.sp *elaedis* qui se développe dans les racines puis dans les fibres du stipe, cette maladie peut entraîner la mort de 20 à 80% des palmiers. Si pour l'heure, il n'existe pas de méthode de lutte chimique contre la maladie, les recherches du CNRA sont basées sur la lutte génétique contre cette trachéomycose. La tolérance à la Fusariose du matériel végétal utilisé en amélioration et en sortie variétale est décelée par un test d'inoculation de l'agent pathogène au stade pré-pépinère (2 feuilles).

Aujourd'hui, le CNRA dispose de plusieurs géniteurs tolérants à la Fusariose qui lui permettent de subvenir très largement aux besoins de la Côte d'Ivoire, en particulier, et des autres pays demandeurs dans le monde. Cinq familles de marqueurs de la tolérance à la fusariose ont en effet été identifiées chez les croisements tolérants. Cependant, l'état des lieux des programmes de recherche développés dans les différents centres et instituts à travers le monde, fait remarquer que, malgré les acquis remarquables obtenus, les activités de recherche restent dispersées et peu coordonnées par manque de véritables thèmes fédérateurs pouvant mobiliser les scientifiques à

l'atteinte d'un même objectif. Aujourd'hui, les recherches en cours dédiées à appuyer la durabilité de l'elaeiculture répondent à une demande sociétale forte et doivent s'afficher comme telles. La construction de réseaux multidisciplinaires et de programmes de recherche fédérateurs de grandes envergures s'impose désormais comme un enjeu majeur, dans un partenariat privé/public. La Côte d'Ivoire, tout comme les autres pays africains producteurs d'huile de palme, devrait s'inscrire dans cette démarche, pour la relance de sa filière.

Exploitation du palmier à huile face aux autres plantes oléagineuses : où se trouve le danger ?

Le recours à des préjugés pour stigmatiser la culture du palmier à huile et l'huile de palme en Europe, en particulier en France, en Belgique et en Suisse où la campagne « anti huile de palme » est très intense, est sans fondement. En effet, tous les tests conduits sur l'huile de palme la présente comme la plus stable de toutes les huiles alimentaires, grâce à sa résistance exceptionnelle à l'oxydation. Elle apporte des vitamines A, des tocophérols (Vitamines E) et est la seule à apporter des tocotriénols. Par ailleurs, une analyse comparée de l'impact entre l'exploitation du palmier à huile et celle des autres plantes oléagineuses, notamment le colza et





le soja, a permis de démontrer qu'en raison d'une productivité plus élevée, la culture du palmier à huile occupe moins de superficies et permet de préserver davantage d'espaces naturels. Le recours à la fertilisation raisonnée et à la lutte intégrée contre les maladies et les ravageurs se traduit en effet, par une faible utilisation d'intrants chimiques en culture du palmier à huile.

Quant à l'amélioration génétique du palmier à huile, elle a recours aux seules techniques classiques de sélection variétale. Il est démontré que le palmier à huile fixe et stocke durablement le carbone de l'air (environ 1,6 tonnes C/ha/an), ce qui rend éligible les plantations de palmier à huile au mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto. Une usine d'extraction d'huile de palme est quasiment autonome en matière énergétique, puisqu'elle produit de l'énergie renouvelable issue de la biomasse locale. L'huile de palme renferme certes une forte teneur d'acides gras saturés (50 %), toutefois, la géométrie des triglycérides de cette huile la rend bénéfique pour la santé. Le large spectre de substances chimiques (triglycérides, oléine, stéarine, tocotriénols, tocophérols, phytostérols, caroténoïdes) de l'huile de palme et de palmiste offre à la Filière du Palmier à Huile un positionnement stratégique dans les domaines de la nutrition et de la santé, dans l'industrie des détergents et des cosmétiques.

En outre, grâce à la disponibilité des produits naturels de l'huile de palme, il est possible de substituer les substances d'origine pétrochimique par des nouveaux bio-produits en développant des procédés respectueux de l'environnement. Par ailleurs, les composés phénoliques de l'huile de palme peuvent aussi exercer un effet bénéfique sur la vitamine E et

les autres antioxydants apportés par l'alimentation, au niveau des tractus digestif ou dans la circulation sanguine. Ces résultats montrent leur importance particulière pour une nutrition plus favorable à la santé ou la gestion des maladies chroniques. A l'analyse des différents impacts, le palmier à huile reste l'une des rares plantes oléagineuses avec le soja à disposer d'un référentiel consensuel de durabilité.

Malgré les récriminations faites à l'huile de palme, la production mondiale est passée de 1,4 million de tonne en 1990 à 51 millions de tonne en 2012, soit un taux de croissance de l'ordre de 6,9 % par an. Pour la même période, la production africaine est passée de 1,33 million de tonne à 1,87 million de tonne. Face à cette croissance rapide de l'industrie de l'huile de palme et dans la perspective pour les pays africains de répondre positivement aux campagnes de dénigrement, une attention particulière doit être accordée aux bonnes pratiques de production depuis la préparation des sols, en passant par les pépinières jusqu'à l'extraction de l'huile. Afin d'assurer une production durable, ces bonnes pratiques doivent respecter les aspects sociaux et environnementaux tout en garantissant la productivité et la protection des ressources naturelles à haute valeur ajoutée.

La nouvelle vision du développement de la culture du palmier à huile pour le retour du leadership de la production en Afrique, terre d'origine du palmier à huile, est un enjeu majeur. Le premier congrès a posé les jalons d'une plateforme d'échanges et de mutualisation des actions des acteurs de la Filière de Palmier à Huile sur le continent. Cette union sacrée saura-t-elle relever les défis qui assaillent le palmier à huile de par le monde

afin de lui assurer sa participation en tant que production agricole de diversification horizontale, à la création de richesses par les pays africains producteurs, à la sécurité alimentaire, au bien être des petits planteurs et à une redistribution équitable des revenus dans les zones de production afin de participer à la cohésion sociale ?

Tout l'enjeu réside dans la capacité de l'Afrique à réaffirmer plus que jamais, sa volonté de s'inscrire résolument dans une démarche de développement durable de la culture du palmier à huile, en garantissant aux consommateurs nationaux et aux pays importateurs, un approvisionnement régulier en produits de qualité, cultivés, conditionnés et transformés dans les règles et les standards d'une démarche holistique de développement durable ■

LE COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE À LA DÉCOUVERTE DES RÉALISATIONS DU PPAAO/WAAPP

Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest, en abrégé PPAAO ou WAAPP en anglais a été initié par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et mis en œuvre par le CORAF/WECARD qui assure sa coordination régionale. Son financement est assuré par la Banque Mondiale.

Le PPAAO/WAAPP vise comme objectif, l'amélioration de la productivité agricole tout en favorisant l'intégration régionale comme instruments de promotion d'une croissance partagée et de réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. La mise en œuvre se fait à travers une programmation annuelle sous forme de Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA), qui, conformément au manuel d'exécution du projet, est analysé et validé par le Comité National de Pilotage (CNP). Le FIRCA a organisé du 12 au 13 mars 2013, une visite des réalisations du Projet, par le CNP qui profite de cette occasion pour examiner le bilan du PTBA de l'année écoulée.



L'objectif de cette visite est de présenter aux membres du Comité de pilotage l'état d'avancement du Projet et de leur permettre d'échanger avec les bénéficiaires et les structures d'exécution. La mission conduite par M. COULIBALY Siaka Minayaha, président du Comité National de Pilotage (CNP), était composée des membres de ce comité, des représentants du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, du CNRA, de l'ANADER, de l'I2T, des transformateurs et des Organisations Professionnelles Agricoles. La première étape de la mission a conduit la délégation à Amangbeu pour voir les sites de démonstration des technologies sur la banane plantain.

Après une visite de courtoisie aux autorités coutumières, la délégation s'est rendue sur la parcelle du groupement « Fieuleumié » de producteurs de plantain, où elle a reçu le témoignage du vice-président de ce groupement, M. ADOH Joseph, sur les activités développées avec l'appui-conseil et financier du FIRCA et de l'ANADER.

Dans le cadre du WAAPP, le CNRA exécute cinq projets de génération de technologies dont la création de parc à souches des variétés FIHA 21 et PITA 3, deux technologies qui sont en cours de diffusion. Sur la station expérimentale du CNRA où est produit du matériel végétal de plantain par vivo culture ainsi que sur le parc à souches et la collection de bananier plantain

d'Abbé, la délégation du Comité National de Pilotage du PPAAO a pu se faire expliquer, par Monsieur GNONHOURY Philippe, Directeur de la station CNRA de Bimbresso, les travaux qui y sont conduits.

A Azaguié, la délégation a pu visiter le projet d'amélioration génétique porcine conduit par Docteur Kessé, dont le but est de fournir à terme aux producteurs porcins, des animaux performants pour leur activité.

La seconde et dernière étape a conduit la délégation (i) à Dabou sur les parcs à bois pour la production de boutures de manioc et (ii) à Grand Lahou sur les parcelles expérimentales abritant les essais du CNRA sur la banane plantain en milieu paysan et (iii) au Centre de For-



mation à la Mécanisation Agricole (CFMAG). Les projets mis en œuvre dans le cadre du WAAPP, concernent l'ensemble des spéculations retenues en Côte d'Ivoire. Il s'agit principalement de projets de Recherche Développement et de diffusion de technologies agricoles, avec la banane plantain, le manioc, le maïs, l'igname, la volaille traditionnelle et le porc.

Depuis sa mise en œuvre, le projet WAAPP a engendré un décaissement d'environ un milliard 392 millions CFA, soit un taux de 23,43 % du montant global. En terme de bénéficiaires totaux touchés par le projet, ce sont quelques 108 000 personnes (dont 27 000 femmes, soit 25 %). Au nombre de ces bénéficiaires, 3 994 producteurs ont été formés aux techniques culturelles de production de semence de maïs, de conduite de parcs à bois de manioc et de

production de rejets de bananier plantain. En outre, 15,3 tonnes de semences de base (G4) et 136 tonnes de semences commerciales (R1) de maïs, 205 mille plantules et rejets issus de variétés de bananes sélectionnées, 415 mille boutures de manioc de variétés améliorées, ont été produits et distribués. La vaccination contre la pseudo peste aviaire ou maladie de Newcastle a permis de toucher 7 millions 537 mille 607 volailles, réparties dans 2 mille 959 localités et appartenant à 103 mille 256 bénéficiaires (dont 24 667 femmes).

Concernant la filière porcine, une ferme d'amélioration génétique a été installée à Azaguié et les premières expérimentations sont en cours, pour la production de géniteurs performants à mettre à la disposition des éleveurs.

Au regard des acquis déjà engendrés par le projet, les perspectives du PPAAO/WAAPP pour les années à venir s'inscrivent dans une dynamique d'amplification des actions menées, afin d'améliorer l'impact du projet sur les populations. L'amélioration des conditions de mise en œuvre du projet au profit de chaque acteur, s'inscrit également dans cette même logique.

En outre, la mise en place ou la réhabilitation des infrastructures de recherche et de formation sera poursuivie et la mise en œuvre de projets sur la conservation et la transformation des produits d'élevage et agricoles soutenue ■

mise en œuvre du ppaa0/waapp à agboville et tiassalé

DES JOURNÉES DU PAYSAN POUR ÉVALUER DEUX NOUVELLES VARIÉTÉS DE BANANE PLANTAIN

Du 09 au 13 Juillet 2013, les producteurs du village d'Amangbeu dans le Département d'Agboville et de Morokro dans le Département de Tiassalé, soutenus par les acteurs du Centre National de Spécialisation (CNS), ont organisé des journées agricoles afin d'évaluer deux nouvelles variétés de bananier plantain, introduites dans leur milieu par la recherche dans le cadre de la mise en œuvre du PPAAO/WAAPP. Ces journées qui se sont déroulées en présence des autorités administratives, coutumières et de la presse locales, des producteurs, des commerçants et des communautés des départements concernés, avaient pour objectif d'informer les producteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur de la banane plantain, de l'existence de variétés améliorées de bananier plantain à haut rendement et tolérantes à la cercosporiose, comparativement à la variété traditionnelle. Elles étaient également un prétexte pour permettre aux producteurs non engagés dans les tests, d'entrer en contact avec les technologies proposées avant la fin des tests.



Deux ans après la mise en œuvre du PPAAO/WAAPP en Côte d'Ivoire, le Centre National de Spécialisation (CNS) a réussi à introduire dans le milieu rural, deux (2) variétés améliorées de bananiers plantains à haut rendement, tolérantes à la

cercosporiose, à savoir le FHIA 21 et le PITA 3. Dix (10) parcelles de tests de démonstration, chacune couvrant une superficie de 0,3 ha, ont alors été mises en place au profit de 10 groupements comprenant 224 producteurs dont 155 femmes. Ces groupements sont ré-

partis dans les départements d'Adzopé, Agboville, Divo, Tiassalé, Abengourou, Bouaflé et Issia. Chaque parcelle test comporte trois (3) variétés à savoir les deux (2) variétés améliorées candidates à la diffusion et une variété locale qui sert de témoin.

Le projet a aussi permis d'une part de renforcer les capacités techniques des producteurs en matière de conduite de la culture pure de bananiers plantains et d'autre part de diffuser une (1) technologie de multiplication végétative du plantain (MSD). Il a également permis la formation des agents de vulgarisation, soit sept (7) techniciens spécialisés en cultures annuelles (TSCA), 3 Coordonnateurs régionaux et 27 ADR et 196 producteurs sur les itinéraires techniques des deux (2) variétés.

Tous les tests conduits sur ces deux variétés de bananier ont été concluant, les premiers régimes de bananes sont sortis des plantations.

Dans la perspective de diffusion de ces deux variétés et des technologies qui les accompagnent, les acteurs du CNS et les groupements engagés dans la mise en œuvre

du projet, ont organisé des journées agricoles à Amangbeu et à Morokro, deux localités sur les dix soumises à l'essai, à l'effet de recueillir les avis des populations quant à l'adoption de ces nouvelles variétés.

A Amangbeu comme à Tiassalé, les visites de plantations, ont permis aux participants à ces journées, de comparer et de faire la différence entre les variétés FIHA 21, PITA 3 et la variété traditionnelle. L'évaluation des rendements des variétés améliorées par rapport à celui de la variété locale témoin, a donné un poids moyen par régime de 13,5 kg au FIHA 21, 7,5 kg au PITA 3 et 5,5 kg à la variété traditionnelle.

Des tests de cuisson et de dégustation à partir de plusieurs mets en l'occurrence le foutou, la bouillie, l'aloco, la banane braisée, l'attiéké de banane, ont été réalisés. Compa-

rativement à la variété locale témoin, des avis favorables des producteurs et autres acteurs de la chaîne de valeur de la banane plantain, ont été recueillis sur les variétés améliorées. La recherche devra cependant s'atteler à lever la contrainte de résistance exprimée par quelques femmes sur FIHA 21, qui le rendent relativement difficile à piler pour en faire du foutou ■



LES ACTEURS AGRICOLES AFRICAINS S'IMPRÈGNENT DE L'EXPÉRIENCE DU FIRCA ET DU PPAO- CÔTE D'IVOIRE

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) et le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest Côte d'Ivoire (PPAAO- Côte d'Ivoire), programme coordonné par le FIRCA ont pris part à la 6ème Semaine Africaine des Sciences Agricoles et à l'Assemblée Générale du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) du 15 au 20 juillet 2013 au Centre International de Conférence d'Accra au Ghana.

Avec pour thème principal « L'Afrique nourrit l'Afrique grâce aux sciences et aux innovations agricoles », la 6ème Semaine Africaine des Sciences Agricoles a été une plateforme d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs du développement agricole du continent.

Plus de 800 participants, venus de toute l'Afrique ont passé en revue les progrès réalisés depuis la 5ème Semaine des Sciences Agricoles et défini le programme régional africain pour les trois (3) années à venir.

Plusieurs sessions parallèles et plénières axées

autour de quatre (4) sous-thèmes, (i) l'éducation et le développement des ressources humaines pour permettre à l'Afrique de se nourrir elle-même, (ii) les innovations visant à améliorer la résilience, (iii) aller au-delà de la concurrence pour collaborer, (iv) le financement et l'investissement innovants dans l'agriculture, ont permis aux participants de développer de nouvelles stratégies pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en Afrique.

La question du financement a été traitée de façon spécifique par le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Déve-

loppement Agricole (CORAF/WECARD), coordonnateur régional du PPAO/WAAPP, qui a organisé un événement parallèle autour du thème principal « un modèle pour l'investissement durable dans la recherche agricole pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre : le cas du PPAO/WAAPP ».

Cet événement parallèle a été un moment fort de concertation entre les acteurs du monde agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en vue du renforcement de leurs relations pour le développement agricole de leurs pays respectifs.





La Côte d'Ivoire a présenté son modèle de financement de la filière du progrès par la voix de M. AT SIN Léon, Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA sous le thème « le FIRCA, un modèle pour l'investissement agricole en Côte d'Ivoire ». Ce modèle ivoirien a suscité l'intérêt des participants ; bon nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont exprimé le besoin de s'inspirer du modèle de la Côte d'Ivoire pour la mise en place d'outil de financement similaire dans leurs pays respectifs. Par ailleurs, le Marché des innovations a été le lieu d'exposition des innovations agricoles.

Ce Marché vise à faire connaître et partager les innovations prometteuses réalisées par chaque acteur africain de recherche. Pour ce faire, le FIRCA et le PPAAO-Côte d'Ivoire ont exposé leurs acquis majeurs.

Il s'agit, entre autres, pour le FIRCA, du modèle d'investissement agricole ivoirien et pour le

PPAAO/WAAPP-Côte d'Ivoire des acquis du Centre National de Spécialisation sur la Banane Plantain, notamment les techniques de production du matériel végétal et de transformation de la banane plantain. Ainsi, des mets confectionnés à partir de farine de banane plantain (Cake, madeleines, cookies, croquettes...) ont

fait l'objet de présentation et de dégustation. Des producteurs agricoles ivoiriens, utilisateurs finaux des technologies générées, ont pris une part active aux travaux et ont pu échanger avec leurs homologues de divers horizons ■



LE GTN- CÔTE D'IVOIRE SE FORME À LA GESTION DES PROJETS DE COMMUNICATION AGRICOLE

Dans le cadre de la mise œuvre de la stratégie de communication régionale du PPAAO/WAAPP, le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD), coordonnateur régional dudit Programme a organisé du 24 au 28 juin 2013 à Kumassi au Ghana, un atelier de formation sur le management des projets de communication agricole.

Ont pris part à cet atelier de formation, les chargés de communication et certains coordonnateurs du PPAAO/WAAPP des pays francophones. Le PPAAO/WAAPP-Côte d'Ivoire était représenté par trois (3) membres du Groupe Technique National Communication (GTN).

Cette formation a été l'occasion de passer en revue l'état d'avancement des plans nationaux de communication. Ce passage en revue a fait ressortir les progrès réalisés et les freins qui ralentissent la mise en œuvre des plans de communication des pays. Les partages d'expé-

riences ont permis aux participants de définir des actions en vue de redynamiser la mise en œuvre des plans de communication.

Des approfondissements sur la planification, la budgétisation, la gestion des ressources humaines, les techniques de rédaction de termes de référence des activités de communication et l'utilisation des médias sociaux ont été dispensés aux participants.

Par ailleurs, les apprenants se sont imprégnés des cas de succès du WAAPP- Ghana et ont visité respectivement le CSRI/Crops Research Institute du Ghana et deux (2) plateformes

d'innovation DONATA sur le manioc situés dans la région de Kumassi sur l'axe Wenchi-Techimen.

Au terme de l'atelier de formation, les participants se sont réjouis de l'amélioration de leur niveau de compréhension de l'importance de la gestion de projet de communication agricole, de la diffusion de technologies agricoles et de l'usage des médias et des réseaux sociaux pour la visibilité des activités du PPAAO/WAAPP ainsi que pour l'impulsion d'une dynamique régionale axée sur le partage d'informations ■



LA FILIERE OIGNON DANS UNE DYNAMIQUE DE STRUCTURATION

Du 06 au 08 mai 2013, trente cinq (35) représentants de vingt (20) structures de la Filière Oignon, se sont retrouvés au cours d'un atelier d'identification et de planification de projet en vue d'élaborer un plan de développement de la Filière Oignon en Côte d'Ivoire. Présidé par M. ATSIN YAO Léon, Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, qui avait à ses côtés Madame KALOU LOU DJENAN Marie épouse DJE BI, présidente du Comité Ad 'hoc de la Filière Oignon et l'ensemble des acteurs de ladite filière, l'atelier a recensé 54 activités qui, après priorisation, ont donné 13 projets à mettre en œuvre au profit de la Filière Oignon, au cours de la période triennale 2013-2015.



Les projets s'articulent autour de 3 domaines d'actions comme suit :

RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. Appui aux OPA pour l'acquisition d'infrastructures, de matériels et intrants agricoles
2. Renforcement des capacités des producteurs d'oignon à l'utilisation des intrants
3. Formation des producteurs aux techniques culturales de l'oignon,
4. Formation des acteurs aux bonnes pratiques de conditionnement et de conservation de l'oignon
5. Formation des acteurs en gestion financière.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE OIGNON

1. Appui à l'opérationnalisation de l'interprofession oignon,
2. Appui à l'acquisition d'équipements et d'infrastructures de stockage et de conservation de l'oignon,
3. Appui à la commercialisation de l'oignon,

4. Actualisation de l'étude sur la chaîne des valeurs oignon (en liaison avec la GIZ).

TRANSFERT ET ADOPTION DES TECHNOLOGIES

1. Actualisation de la carte agro pédologique pour la production de l'oignon
2. Appui aux structures de recherche et de développement
3. Amélioration des techniques d'irrigation en culture de l'oignon.

Les recommandations de l'atelier s'adressent au gouvernement, aux services agricoles et aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il s'agit entre autre, de :

1. L'appropriation du projet de développement de la culture de l'oignon en Côte d'Ivoire
2. L'application des textes sur l'exonération des taxes sur le matériel agricole
3. La réhabilitation des infrastructures de recherche et de développement agricole
4. L'appui à la mise en place de l'interprofession
5. La maîtrise, par les vulgarisateurs, de la culture de l'oignon

6. L'amélioration des voies d'accès aux zones de production

7. Le renforcement du partage de l'information sur la Filière Oignon.

Rappelons, par ailleurs, que la Filière Oignon demeure informelle et inorganisée en dépit de quelques initiatives d'organisation portées par une poignée d'opérateurs privés appuyés de quelques structures étatiques.

Aussi, les acteurs de la Filière Oignon ont-ils exprimés, depuis juin 2012, leur volonté de mieux se structurer et d'intégrer le système de cotisations professionnelles du FIRCA. Sur cette base, une convention a été signée entre le Comité Ad 'hoc mis en place et le FIRCA pour un appui institutionnel, juridique et financier à la structuration de la filière. Le succès de la mise en œuvre de cette convention devrait permettre le démarrage des cotisations professionnelles de cette filière en 2014 ■

LE CONSEIL DU CAFÉ-CACAO S'IMPRÈGNE DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME 2 QC

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réforme de la Filière Café Cacao, le Conseil du Café-Cacao finance depuis la campagne Cacaoyère 2012/2013, un « programme d'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits dans le contexte de la recrudescence de la maladie du Swollen shoot du cacaoyer ». Ce programme comprend un volet génération de technologies conduit par le CNRA et un volet formation des producteurs et transfert de technologies conduit par l'ANADER. Pour apprécier l'état d'avancement de ce programme, le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao a effectué du 17 au 20 mars 2013, une mission de supervision dans les zones d'exécution du programme à Sinfra, Yamoussoukro et Bouaflé. A chacune des étapes de la mission, la délégation du Conseil du Café-Cacao a rendu visite aux autorités préfectorales des départements visités.



Les rapports d'activités de l'ANADER et du CNRA, prestataires de services dédiés, donnent le niveau de réalisation du Programme. Les rapports de suivi et de contrôle d'avancement du FIRCA font des analyses qui permettent d'apprécier la cohérence des interventions et l'utilisation optimale des ressources. Il ressort des différents rapports et des échanges au cours de la mission que les outils de formation, tels que les Champs Ecoles Paysans, les Parcelles Pilotes de lutte et les Parcelles de Démonstration, sont fonctionnels et bien tenus.

Ainsi, au titre de la formation des producteurs à la qualité, environ 200 000 producteurs ont été formés au champ et au village dans 2 890 localités et 329 coopératives. Au titre de la formation sur le traitement phytosanitaire des vergers cacaoyers, 588 000 ha d'insecticides et

149 000 ha de fongicides ont été mis à la disposition de plus 156 900 producteurs grâce au Conseil du Café-Cacao.

Au titre de la formation sur la régénération des vergers, 28 100 ha de semences améliorées ont été mis à la disposition de 29 700 producteurs. Plus de 150 parcelles de démonstration et plus de 2 700 unités de démonstration ont été mises en place pour la formation des producteurs sur la régénération cacaoyère. Concernant la formation à la lutte contre la maladie du Swollen shoot, les séances d'information et de sensibilisation ont été tenues au cours de réunions villages et dans les coopératives. L'on dénombre à cette occasion, 73 880 producteurs touchés dans 2 350 localités. Pour la formation des producteurs sur la gestion de la maladie du Swollen shoot, 260 parcelles de formation sont fonctionnelles, sur lesquelles, 5 111 producteurs ont été formés.

Au titre des travaux de recherche, les activités menées de 2008 à ce jour par le CNRA ont permis d'enregistrer d'importants acquis scientifiques et des acquis vulgarisables : Ainsi,

- **l'agent pathogène responsable de la maladie en Côte a été identifié et caractérisé**
- **la carte sanitaire du Swollen shoot, outil précieux dans l'orientation et la conduite de la lutte contre le Swollen shoot, a été élaborée**
- **les supports didactiques pour la reconnaissance des symptômes du Swollen shoot ont été édités**
- **la liste des plantes hôtes du virus du Swollen shoot autres que le cacaoyer identifiées en Côte d'Ivoire a été établie**
- **le catalogue des cochenilles vectrices du Swollen shoot identifiées en Côte d'Ivoire a été élaboré**

Par ailleurs, au titre de l'amélioration variétale, de la production et de la diffusion de matériel végétal performant l'on note :

- **l'enrichissement de la collection de matériel génétique de cacaoyer avec de nouvelles accessions représentant des génotypes prometteurs pour les caractères de production, de qualité et de résistance aux maladies**
- **la mise en place de parcelles pour l'évaluation et la sélection d'hybrides tolérants à la sécheresse**
- **la régénération de 8 ha de vieux champs semenciers et la création de 20 ha de nouveaux champs pour la production des semences améliorées de caféier.**

La mission s'est rendue successivement à Kouéinfla, Sougrouta et Kouadio Tèkro dans le département de Sinfra, Garango, Bonon et Bozi, dans le département de Bouaflé et Duokro dans le district de Yamoussoukro. Les visites de terrain ont porté sur les Champs Ecoles Paysan (CEP), les Parcelles de Démonstration (PD), les Parcelles Pilotes de lutte contre le Swollen shoot (PP)

les parcelles Modèles (PM) ainsi que sur les pépinières. Cette mission a permis à la délégation de se rendre compte de la conformité des actions de terrain aux rapports des prestataires de services dédiés, ceux du suivi et de contrôle d'avancement du FIRCA.

Profitant de leur présence, les producteurs ont invité le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao et les premiers responsables des structures engagées dans la mise en œuvre du Programme d'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits dans le contexte de la maladie du Swollen shoot du cacaoyer qui l'accompagnaient, à procéder de manière symbolique au planting de quelques pieds de cacaoyers. Les doléances formulées par les producteurs ont reçu pour la plupart, séance tenante, un écho favorable auprès du Directeur Général du Conseil du Café Cacao.

A l'issue de la visite de terrain, le Directeur des programmes de recherche au CNRA, le Directeur Exécutif du FIRCA, le Directeur Général de l'ANADER et le Directeur Général du Conseil du Café Cacao,

se sont prêtés aux questions des journalistes, pour leur fournir plus d'éclairage sur l'état d'avancement du Programme d'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits dans le contexte de la maladie du Swollen shoot du cacaoyer, dans l'optique de la relance de la filière.

Dans l'ensemble, Madame le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao et sa délégation ont noté un niveau très satisfaisant de réalisation des activités du programme d'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits dans le contexte de la maladie du Swollen shoot du cacaoyer. Elle s'est réjouie de l'engagement des parties dans la mise en œuvre du programme et les a encouragé à poursuivre les efforts afin de soulager les producteurs de café cacao et contribuer dans des délais raisonnables à la relance de la filière ■



LE GROUPEMENT DES MAÏSICULTEURS DE CÔTE D'IVOIRE PREND L'ORGANISATION DE LA FILIÈRE EN MAIN

En Côte d'Ivoire, le maïs occupe une place de choix aussi bien dans les activités agricoles, dans l'alimentation des populations ivoiriennes que dans l'alimentation animale. La production nationale est estimée à 600.000 tonnes par an dont 15 à 25 % orientés vers l'alimentation animale. Plusieurs contraintes limitent le développement de la Filière Maïs en Côte d'Ivoire, tant au niveau de la production, de la conservation/transformation que de l'accès au marché et à l'organisation de la filière. Au titre de l'organisation de la filière, il est noté (i) l'absence de cadre de concertation entre les acteurs de la filière, (ii) le caractère informel de la filière et (iii) l'absence de structuration des acteurs à la base.



Conscients de ces contraintes et des enjeux de la filière, les acteurs de la Filière Maïs se sont engagés sur la voie de la concertation avec la création, le 12 mars 2013, de l'Interprofession Maïs de Côte d'Ivoire (IMCI) et le renforcement des capacités des organisations professionnelles de la filière. Ainsi, dans le souci d'accompagner efficacement la filière, le FIRCA a signé avec le Groupement des Maïsiculteurs de Côte d'Ivoire (GMCI), regroupant 203 Organisations agricoles et 17 503 paysans dont 1940 femmes, une convention à l'effet d'apporter un appui au renforcement des capacités de cette organisation.

L'approche du FIRCA prend en compte trois projets spécifiques, à travers la réalisation du diagnostic organisationnel du GMCI, l'élaboration d'une base de données du GMCI et

l'élaboration du Plan de développement du GMCI pour la période 2013-2015. Trois consultants ont conduit des missions sur le terrain et transmis des rapports au FIRCA et au GMCI.

Afin de restituer aux bénéficiaires, les résultats de ces projets et valider les activités spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre de l'assistance technique au GMCI pour l'année 2013, le FIRCA a organisé le vendredi 17 mai 2013, un atelier qui a réuni les acteurs de la Filière Maïs, à savoir l'Interprofession Maïs de Côte d'Ivoire (IMCI), l'Association Nationale des Producteurs de Maïs de Côte d'Ivoire (ANAPROMCI), des structures d'encadrement, des partenaires au développement, ainsi que des représentants du Ministère de l'Agriculture.

Le diagnostic organisationnel du GMCI a révélé que les groupements visités présentent des di-

versités tant au niveau organisationnel, structurel qu'économique, liées à la taille, l'objet, l'étendue du membership et le volume des transactions.

Quant au GMCI, les conclusions relatives aux performances ont pu être appréhendées selon trois niveaux de compétence, à savoir l'organisation interne, les services ou les biens fournis par l'organisation et les relations externes que l'organisation entretient avec d'autres entités ou d'autres acteurs dans la Filière Maïs. En effet, selon M. KOUADIO Koffi, le consultant commis à l'audit organisationnel, le GMCI enregistre une faible capacité organisationnelle et de gestion de ses ressources. Si le leadership est reconnu par ses membres, il y a nécessité de renforcer le niveau actuel d'autonomie opérationnelle de la structure pour la rendre dynamique.

Dans le but d'identifier de façon précise les structures qui le composent, de disposer de statistiques fiables sur leurs exploitations, leur organisation d'une part, et de renforcer la traçabilité de la production de maïs d'autre part, afin d'éradiquer les difficultés de la filière, le GMCI a inscrit au nombre de ses priorités, l'élaboration d'une base de données. Cette base de données permettra à terme, de déterminer les potentialités de productions, de formaliser l'organisation du GMCI (listing de coopératives, groupements, etc.), d'enregistrer les flux financiers des producteurs, les zones de production, etc.

En outre, pour réduire les écarts entre le milieu des producteurs de cultures de rente et ceux

des productions vivrières, particulièrement les maïsiculteurs, le GMCI entend par des actions de terrain, favoriser un développement social et économique harmonieux de tous les acteurs de cette filière. A cet effet, il entend par des mesures d'accompagnement positives portant notamment sur un partenariat fort et dynamique, assurer un développement inclusif et participatif des maïsiculteurs.

C'est dans ce contexte que le FIRCA a accepté d'aider le GMCI à se doter d'un instrument opérationnel et consensuel de développement durable, qui synthétise les actions cohérentes à exécuter à court et moyen termes. Au travers de ce Plan de Développement Participatif, il s'agit

pour le FIRCA, d'accompagner les membres du GMCI, dans leur quête de bien-être notamment par l'amélioration durable de leurs conditions de vie ainsi que le développement de leurs activités socio-économiques.

Partenaire actif aux côtés du FIRCA depuis de nombreuses années, la GIZ a offert à l'occasion de cet atelier, des livrets sur le référentiel technico-économique de la culture du maïs, conçu avec le soutien financier du FIRCA. L'intérêt de la GIZ pour le secteur agricole en général et la culture du maïs se manifeste par ses activités en milieu rural partout où elle est présente.

Pour M. N'ZI Kouassi Eugène, Président du GMCI et de l'Interprofession, la Filière Maïs est un secteur à organiser afin de faire du maïs, une spéculation qui contribue activement à la formation du PIB agricole.

A l'issue de l'atelier, les participants ont fait des recommandations majeures pour redynamiser la Filière Maïs.

L'élaboration de ce Plan de Développement du GMCI a nécessité une analyse situationnelle approfondie de la filière et une structuration cohérente des contraintes au développement, sur la base des atouts majeurs et des opportunités de développement, afin de cibler des actions prioritaires capables d'impulser un développement perceptible dans la filière ■

LES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

1-Assurer la migration de la réalité des coopératives actuelles vers l'application des principes des sociétés coopératives selon l'Acte Uniforme de l'OHADA,

2-Mener des réflexions en vue de Transformer le Groupement des Maïsiculteurs de Côte d'Ivoire (GMCI) en Fédération de Coopératives de Producteurs de Maïs en intégrant les autres organisations présentes dans la filière,

3-Organiser un atelier avec les dirigeants des OPA de base du GMCI, pour les sensibiliser à assurer le fonctionnement de leur groupement, et leur donner des outils de négociation et de plaidoyer,

4-Former des agents des structures de base du GMCI à la saisie des données de base,

5-Equiper le GMCI en outils informatiques adéquats pour rendre la base de données opérationnelle,

6-Assurer l'accès aux semences de qualité aux producteurs et aux organisations de la Filière Maïs,

7-Créer un partenariat OCPV-GMCI-la Société de Fret de Côte d'Ivoire, pour la mobilisation de ressources internes,

8-Mettre en place un cadre de concertation pour la mobilisation des cotisations professionnelles de la Filière Maïs en vue d'en faire une filière cotisante au FIRCA en 2014,

9-Organiser une réflexion interne au GMCI en vue de définir la stratégie de mise en œuvre et le financement du Plan de développement qui a été proposé pour la période 2013-2015 pour contribuer efficacement au développement de la Filière Maïs,

10-Intégrer les producteurs et organisations du GMCI au projet pilote sur le Warrantage qui sera mis en œuvre dans le cadre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) dont le FIRCA assure la coordination au niveau national.

JPORC-CI : LA VIANDE DE PORC GAGNE DES POINTS

L'Interprofession porcine (INTERPORCI) et l'Association des Vétérinaires de Côte d'Ivoire (ADVCI), ont initié les 17 et 18 juillet 2013 à la Caistab, à Abidjan plateau, les premières journées ivoiriennes de la viande de porc et de ses produits dérivés, dénommées JPORC-CI. Parrainées par le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUANI, ces journées qui avaient pour objectif d'encourager la production et organiser l'écoulement de la viande de porc et ses produits dérivés, ont rassemblé l'ensemble des acteurs de la Filière Porcine, en l'occurrence, des producteurs, des transformateurs, des vétérinaires et des institutions de financement.



En Côte d'Ivoire, l'élevage porcin constitue l'une des spéculations animales, dont le développement peut contribuer de façon significative à l'autosuffisance alimentaire. Ainsi, en 1988, dans le cadre des actions de développement de l'élevage dans les régions du Sud-Est de la Côte d'Ivoire, le gouvernement a mis en place un projet d'encadrement des Elevages à Cycle Court (PE2C), dans le but d'améliorer rapidement la couverture de la demande nationale en viande. Malheureusement en 1996, la peste porcine africaine a décimé plus de 60 % du cheptel porcin entraînant ainsi la destruction des acquis de la filière.

Après la peste porcine africaine et en l'absence d'appui du gouvernement ivoirien pour le repeuplement des élevages, la relance de la Filière Porcine s'est faite timidement avec les éleveurs à partir des élevages indemnes. Cette initiative a eu pour conséquence la faible per-

formance zootechnique des animaux et une chute progressive de la production porcine nationale. Aujourd'hui, les données statistiques du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) estiment le cheptel national porcin à 349 739 porcs, avec plus de 1 500 éleveurs, 4 000 emplois directs, 15 000 emplois indirects, un abattoir moderne et 5 industriels.

Plusieurs projets, en effet soutenus par le gouvernement à travers le MIRAH et le FIRCA, sont en cours d'exécution pour la relance de cette filière. C'est dans cette perspective que l'Interprofession porcine (INTERPORCI) et l'Association des Vétérinaires de Côte d'Ivoire (ADVCI), ont initié les premières journées ivoiriennes de la viande de porc et de ses produits dérivés, dénommées JPORC-CI. Montrer l'importance de la filière porcine et de ses productions au plan économique, social, culturel et nutritionnel, promouvoir la viande porcine, les produits

de charcuterie, de salaison et de boucherie fabriqués en Côte d'Ivoire, démontrer que la viande de porc est saine, salubre et sans risque pour la santé des consommateurs, mettre en relief les opportunités d'emploi et d'investissement générés par la Filière Porcine, tels étaient les objectifs assignés à ces premières journées dédiées à la viande de porc et ses dérivés.

A cet effet, M. Charles-Emmanuel YACE, le Président de l'INTERPORCI a révélé que sur financement de la Banque Mondiale, le FIRCA a mis en œuvre trois programmes dont une ferme d'amélioration génétique à Azaguié, une étude sur l'amélioration de l'alimentation des porcins en élevage et une étude sur l'amélioration de la prophylaxie en élevage porcin. Les bases semblent donc posées pour le Président de l'INTERPORCI afin de permettre aux producteurs d'améliorer leur rendement et d'augmenter ainsi leur production.



Jusqu'à une date récente en effet, l'environnement sanitaire de l'élevage porcin en Côte d'Ivoire était caractérisé par la prévalence des pathologies enzootiques courantes telles que les parasitoses internes et externes, les maladies bactériennes et certaines maladies virales. Du fait du non respect des règles d'hygiène et de prophylaxie, cet environnement a entraîné de nombreuses mortalités notamment avant et après le sevrage des porcelets. Les vétérinaires ont du jouer un rôle déterminant dans la relance de la Filière Porcine, au regard de l'importance de la prophylaxie dans la prévention des pathologies susmentionnées. Le Président de l'Association des Vétérinaires de Côte d'Ivoire (ADVCI), a d'ailleurs révélé que l'élevage de porc et les produits qui en sont dérivés sont respectivement pratiqués et produits localement, sous l'œil vigilant des vétérinaires, présents à toutes les étapes de la chaîne afin d'assurer la sécurité sanitaire du porc et des produits dérivés.

Les premières journées de la viande de porc et ses dérivés ont donc donné aux participants de réfléchir sur sept (7) thèmes, abordés au cours des conférences-débats, à l'effet de convaincre les participants quant à l'importance économique, sociale et culturelle qu'occupe la viande de porc en Côte d'Ivoire et ailleurs dans le monde. L'occasion était propice pour le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, pour faire la genèse des tribulations de la filière et exprimer son assurance et son soutien pour sa relance. Il a soutenu que pour la mise en œuvre de la politique de développement engagée dans la filière, aucun maillon ne doit être oublié ou négligé. A cette fin, il a encouragé la création de l'Interprofession Porcine (INTERPORCI) qui implique l'ensemble des acteurs de la Filière Porcine, depuis l'éleveur jusqu'au consommateur final en passant par les provendiers, les transformateurs et les distributeurs. Le Ministre s'est dit rassuré, au regard de la qualité des produits exposés, que le nombre

de consommateurs de la viande de porc, des produits de charcuterie et de salaison va s'accroître.

La diffusion d'un film documentaire sur la vision de l'INTERPORCI concernant l'éleveur de porc dans une Côte d'Ivoire émergente, des espaces gastronomiques et des stands ont donné aux participants, l'occasion de multiples choix des facettes des produits et dérivés de la viande de porc. Des séances de dégustation offertes par les premières journées de la viande de porc et de ses dérivés, ont donné des points positifs au porc et fait tomber de moitié, les préjugés qui entouraient cette viande riche en protéines. Vivement que 2014 offre encore de nouvelles journées de la viande de porc pour une relance totale de la filière ■



TRANSFORMER POUR JUGULER LES IMPORTANTES PERTES POST-RÉCOLTES ET OUVRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

Avec l'appui de l'ANADER, le FIRCA a suscité la mise en place de six coopératives de producteurs de mangue dans les régions du Poro, du Tchologo, de la Bagoué, du Kabadougou et du Folon. Pour aider ces coopératives de producteurs de mangues nouvellement créées à s'engager dans la transformation d'une partie de leur production, le FIRCA a initié au premier trimestre de l'année 2012, des études de faisabilité de projets de transformation artisanale ou semi-industrielle de la mangue, dans le but d'identifier, en fonction de l'environnement de chacune de ces coopératives, les produits dérivés de la mangue à produire, ainsi que les ressources techniques et financières nécessaires pour les fabriquer.

La Côte d'Ivoire produit chaque année, plus de 150 000 tonnes de mangues fraîches et exporte environ 10 % de sa production sur le marché européen. Le reste des fruits est déversé sur le marché local avec des pertes oscillant autour de 30 à 40 % soit 60 000 tonnes. La commercialisation de la mangue fraîche non exportée constitue pour le producteur souvent éloigné des grands centres de consommation, un défi majeur. La transformation de la mangue fraîche pourrait être une alternative pour réduire les pertes post récoltes et améliorer le revenu du producteur.

En effet, dans certains pays de la sous région comme le Mali, le Sénégal, le Burkina Faso, la transformation et la valorisation de la mangue en divers produits tels que le jus, le nectar, la confiture et le vinaigre, sont des réalités. Mieux, la valorisation non alimentaire de la mangue en compost, en biogaz, en beurre et huile, est en voie d'être maîtrisée.

Au regard des ravages des mouches des fruits dans les vergers d'une part, et pour juguler les nombreuses difficultés de conservation et de commercialisation de la mangue fraîche d'autre part, la transformation constitue une alternative crédible pour mieux valoriser ce produit en Côte d'Ivoire. Face à cette situation, la Côte d'Ivoire, grande productrice de mangue dans la sous région, se doit impérativement, pour la survie de sa filière, de transformer sa production, en particulier la quantité de mangue non exportée, en divers produits.

Ainsi, au terme des **études de faisabilité de projets de transformation de la mangue dans les coopératives de producteurs de mangue**, le FIRCA a organisé le 21 mars 2013 à Korhogo, un atelier de restitution qui a réuni une cinquantaine de participants, en vue de permettre aux opérateurs de la Filière Mangue, notamment les coopératives et les exportateurs, de s'approprier les résultats des études et de susciter la création d'unités artisanales et semi industrielles de transformation de la mangue.

nales et semi industrielles de transformation de la mangue.

Pour le Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, M. AT SIN Yao Léon, en commanditant ces études, le FIRCA veut répondre aux préoccupations majeures des acteurs de la Filière Mangue, à savoir, la réduction des pertes post-récoltes, la valorisation de la mangue par la transformation, en vue de conquérir de nouveaux marchés, l'allongement de la durée de vie économique du fruit et l'amélioration du revenu des producteurs. De la présentation des résultats des études, il ressort que :

-Les projets de transformation rentables de la mangue sont ceux de la mangue séchée, du nectar et de la confiture de mangue

-La production de mangue séchée est conseillée à toutes les coopératives parce que facile à réaliser avec un budget



compris entre 1,5 million (technologie artisanale) et 17 millions (technologie semi-industrielle)-Les coopératives de Ferkessedougou, Sinématiali et Korhogo compte tenu de leurs localisations peuvent en plus de la mangue séchée produire du nectar et de la confiture de mangue

-Les études réalisées dans les différents départements de production de mangue sont valables pour les autres opérateurs car les données de base restent inchangées (coût des équipements, atouts et faiblesses des départements, besoins de formations etc.).

L'on peut retenir de cet atelier que :

-Les résultats des études, constituent

une boussole pour tous les acteurs de la Filière Mangue, notamment les coopératives agricoles et les divers opérateurs économiques qui s'intéressent à la transformation

-Pour chaque département de production de la mangue, une étude de faisabilité de projets de transformation est disponible sur les produits dérivés de la mangue à produire ainsi que les ressources techniques et financières nécessaires pour les fabriquer

-La sincérité des échanges a permis à chaque partie, en l'occurrence les dirigeants des coopératives et du FIRCA, d'être situées sur son rôle dans la mise en œuvre des projets de transforma-

tion de la mangue

-Un besoin de formation des éventuels transformateurs sur les procédés de transformation, les bonnes pratiques de fabrication (BPF) et les bonnes pratiques d'hygiène s'avère nécessaire au démarrage des projets identifiés.

L'engagement du FIRCA, soutenu par l'ANADER dans la filière fruitière, donne de réels espoirs aux producteurs qui appellent de tout leur vœu, la mise en œuvre des résultats de l'atelier. La transformation d'une partie de la production de mangue de ces grandes régions productrices, apportera certes un soulagement aux producteurs, mais donnera sûrement un coup d'accélérateur à la transformation des autres productions agricoles, attendue depuis toujours ■



LA DEUXIÈME ÉDITION DES MATINALES DE L'HÉVÉA SE PENCHE SUR L'ASSISTANCE À LA SÉCURISATION FONCIÈRE ET ALIMENTAIRE (ET LA DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS A BASE D'HEVEA)

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), en collaboration avec l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC) met en œuvre, depuis le 05 Avril 2012, le schéma d'encadrement d'appui spécifique aux "Gros Planteurs d'Hévéa", possédant des superficies d'hévéa supérieures ou égales à 50 ha. Ces derniers sont désormais dénommés Petits et Moyens Producteurs Hévéicoles (PMEH).



Cette approche comporte 5 composantes dont les rencontres périodiques d'échanges, sous forme de déjeuner-débats, dénommées « Les Matinales de l'Hévéa ». Ces rencontres visent à permettre aux PMEH de mieux maîtriser l'environnement socio-économique de leur activité.

A cet effet, la première édition s'est tenue en août 2012. Elle a porté sur les enjeux et les perspectives de l'économie nationale et mondiale du caoutchouc naturel.

Suite à cette rencontre, le FIRCA, en collaboration avec l'APROMAC, a organisé, le 19 mars 2013, à Abidjan, la deuxième édition des "Matinales de l'Hévéa" avec comme thèmes :

- **L'assistance à la sécurisation foncière**
- **La problématique de la diversification des exploitations à base d'hévéa**

L'objectif visé à travers ces thèmes est de :

- **contribuer à la sécurisation foncière des plantations par une meilleure connaissance des différentes démarches à entreprendre pour accéder au certificat foncier**
- **sensibiliser les producteurs sur les opportunités de diversification des exploitations à base d'hévéa, notamment les avantages de l'association avec les cultures vivrières pendant la phase immature.**

La seconde édition des "Matinales de l'Hévéa", présidée par Monsieur Soumaïla KOUASSI BREDOUMI, Directeur Général de la Production et de la Sécurité Alimentaire, représentant le Ministre de l'Agriculture, a enregistré la participation d'environ 104 personnes, dont 70 PMEH, le Ministère de l'Agriculture, des représentants des associations de la Filière

Hévéa (APROMAC, APROCANCI et OPCN), des opérateurs techniques d'encadrement.

Dans son intervention, le Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, Monsieur AT SIN YAO Léon, a présenté les actions menées par le FIRCA pour le compte de la Filière Hévéa et s'est dit convaincu que les échanges du jour permettraient aux planteurs de repartir de cette Matinale avec des informations pertinentes pour leur permettre de sécuriser leur capital foncier et d'accroître leurs revenus.

Le premier exposé animé par Monsieur YATIE DIOMANDE, du Cabinet CETIF a permis de présenter à l'assemblée, les différentes démarches à suivre pour l'obtention du certificat foncier et de montrer l'importance de ce document dans l'exercice de l'activité agricole de nos jours, notamment dans le financement des entreprises agricoles.



AMOAKON BANGA, Président du Conseil de l'Administration du FIRCA

Le deuxième exposé, présenté par Madame BOKO Chantal, chercheur au CNRA, a relevé les avantages résultant des associations de l'hévéa avec les cultures vivrières. Celles-ci sont bénéfiques pour le développement végétatif des plants d'hévéa, et constituent une source complémentaire de revenu pour le planteur et de sécurité alimentaire à l'échelle du pays.

Les échanges qui ont suivi ces deux exposés, ont donné l'occasion aux participants d'exprimer leurs préoccupations sur le développement de la filière. Les contributions des uns et des autres ont permis également d'apporter des éléments de réponse afin d'apaiser l'ensemble des acteurs de la filière. Toutefois, quelques recommandations fortes ont été faites notamment sur :

- La mise en place, avec l'APROMAC, d'un programme de consolidation des droits
- La réduction des coûts de l'opération de

sécurisation foncière par l'établissement, par le FIRCA, d'un partenariat entre un cabinet d'assistance-conseil et des PMEH d'une même région

-L'établissement d'échéanciers souples pour le règlement des coûts de sécurisation foncière

-L'édition de guides, pour présenter aux planteurs d'hévéa, les différentes associations possibles de l'hévéaculture avec les cultures vivrières.

Monsieur WADJAS HONEST, Président de l'APRO-CANCI, Vice Président de l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC), a pour sa part formulé un plaidoyer à l'endroit de l'Etat pour la diminution des taxes qui réduisent les revenus des producteurs.

Le Directeur Général de la Production et de la Sécurité Alimentaire, représentant le Ministre

de l'Agriculture, Monsieur Soumaïla KOUASSI BREDOUMI, a assuré les planteurs d'hévéa du soutien du Ministre de l'Agriculture et de la prise en compte de leurs préoccupations par le Gouvernement.

La 2^{ème} édition des "Matinales de l'Hévéa" a été mise à profit pour présenter différents supports pédagogiques conçus par le FIRCA. Il s'agit :

- des différents tomes du Guide du Conseiller Agricole d'hévéa portant sur la préparation du matériel végétal (Tome1), l'entretien des cultures immatures (Tome2) et l'exploitation des arbres en production (Tome3)
- des dépliants sur divers sujets techniques (la préparation de terrain, le planting, l'entretien des cultures immatures, la lutte contre le Fomès, la lutte contre les feux de brousse) ■

L'AFRIQUE PRÉSERVE LES CHANCES D'ACCÈS AU MARCHÉ INTERNATIONAL DE SES FÈVES DE CACAO

Le jeudi 25 juillet dernier, a eu lieu à l'auditorium de la Caistab à Abidjan plateau, l'atelier national de lancement du "projet SPS Cacao Africain" dont l'objectif visé, est d'atténuer les effets nocifs des résidus de pesticides dans le cacao, afin de maintenir l'accès au marché international, des fèves de cacao produites en Afrique. Présidé par le Ministre de l'Agriculture, représenté par le Directeur Général des Productions et de la Sécurité Alimentaire (DGPSA), M. KOUASSI Bredoumi, cet atelier s'est déroulé en présence des représentants de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique et du Japon en Côte d'Ivoire, du Chef de la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, des Directeurs Généraux et Centraux de l'Administration, du représentant du Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, du Coordonnateur Régional du projet SPS Cacao Africain, du Directeur Exécutif du FIRCA, du Coordonnateur Régional de CropLife Afrique et Moyen-Orient, des principaux acteurs de la Filières Café-Cacao.



Sur environ 50 pays producteurs de cacao au monde, le Cameroun, le Ghana, le Nigéria, le Togo et la Côte d'Ivoire fournissent plus de 70 % de la production mondiale. Avec une production moyenne de 1 300 000 tonnes de fèves produites, la Côte d'Ivoire représente à elle seule près de 40 % de l'offre mondiale. Malgré cette performance, subsistent des difficultés dont les principales sont le vieillissement du verger, l'appauvrissement des sols, la mauvaise structuration des coopératives et la baisse de la qualité de fèves marchandes.

Toutes ces difficultés justifient la faible productivité des plantations et l'amenuisement des revenus des producteurs. En outre, les nuisibles et les maladies provoquent des pertes de rendement considérables dans la production cacaoyère. Bien qu'il existe des moyens agronomiques et biologiques de les contrôler, l'utilisation de produits agrochimiques

ou pesticides reste actuellement inévitable car plus efficace et à action plus rapide. Cependant, l'utilisation non raisonnée des produits agrochimiques sur la chaîne de production, de commercialisation et les traitements post-récoltes peuvent détériorer la qualité sanitaire de la production. Face à cette situation, les pays consommateurs s'inquiètent des risques de santé liés aux résidus de pesticides, et à d'autres substances nocives telles que l'Ochratoxine A (OTA), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), les Acides Gras Libres (AGL) et les métaux lourds dont le Plomb et le Cadmium.

Pour ce faire, l'UE, les USA et le Japon ont élaboré des normes sanitaires et phytosanitaires pour réglementer l'importation des produits alimentaires sur leur marché.

Le projet «Renforcement des capacités SPS en Afrique pour atténuer les effets nocifs

des résidus de pesticides dans le cacao et maintenir l'accès au marché», en abrégé Projet SPS Cacao Africain, a été élaboré par l'ICCO, en collaboration avec cinq (05) pays africains producteurs de Cacao, dont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Togo pour préserver l'accès au marché du cacao.

Le projet est financé par le Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (FANDC), EDES/COLEACP CROPLIFE Afrique et Moyen-Orient, l'ONUDI et les pays participants. Conçu pour une durée de 24 mois, couvrant la période 2010-2012, ce projet a été prorogé jusqu'en fin 2013. Ainsi, après l'atelier régional de lancement du Projet qui s'est tenu du 07 au 10 juin 2011 à Yaoundé au Cameroun, chaque pays concerné devrait procéder au lancement national du projet, le jeudi 25 juillet 2013, marque le lancement officiel du projet en Côte d'Ivoire.



A cet effet, le Directeur Exécutif du FIRCA, Dr ANGNIMAN Ackah Pierre a réaffirmé la volonté du FIRCA de conduire efficacement la mise en œuvre du Projet SPS Cacao Africain et salué l'engagement des acteurs de la chaîne de valeur cacaoyère pour la préservation du label du cacao ivoirien. Selon le Directeur Exécutif du FIRCA, dans ce produit stratégique que représente le cacao pour l'économie des pays africains producteurs et la Côte d'Ivoire singulièrement, les acteurs de la chaîne de production et de commercialisation font face à de fortes pressions parasitaires. Le recours à l'emploi de pesticides, bien que nécessaire, peut entraîner des risques de santé s'ils ne sont pas utilisés de façon raisonnée.

C'est à juste titre, a-t-il ajouté, que les pays consommateurs, inquiets du risque de l'utilisation inadéquate des pesticides dans la lutte contre les déprédateurs, ont suscité l'établissement des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) à appliquer au cacao importé sur leurs territoires. Malheureusement, le respect de ces normes n'est pas toujours perceptible dans les pays africains. Il a pris l'engagement que le FIRCA, qui par un hasard de l'histoire, est devenu l'agence d'exécution, travaillera comme il a toujours su le faire, avec les structures nationales pour la réalisation des objectifs en garantissant la cohérence et la

complémentarité avec le programme de développement durable de la filière, mis en œuvre par le Conseil du Café-Cacao.

Les exigences actuelles en matière de sécurité sanitaire des aliments dans le cacao et en vigueur dans l'Union Européenne et au Japon, sont au nombre de cinq et concernent notamment :

-Le Règlement (CE) n°396/2005 de l'Union Européenne sur les Limites Maximales de Résidus (LMR) de pesticides

-Le Règlement (UE) n°835/2011 de l'Union Européenne sur les Limites maximales d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)

-Le Règlement (UE) N°105/2010 de l'Union Européenne sur l'Ochratoxine A (OTA)

-La Loi japonaise sur la salubrité des aliments (MHLW, Ministère de la Santé, du Travail et de la Prévoyance, 2006)

-La Législation relative aux métaux lourds en cours de discussion.

Ce projet qui a déjà démarré dans la majeure partie des pays bénéficiaires, est officiellement lancé en Côte d'Ivoire grâce à la diligence du Ministère de l'Agriculture, de la

Direction Générale du Conseil du Café-Cacao et de la Direction Exécutive du FIRCA.

Aussi, Dr KOUAME Lucien, le Coordonnateur Régional du projet SPS Cacao Africain a-t-il souhaité au nom de l'ICCO, que le projet connaisse une réussite, pour le bien-être de la Côte d'Ivoire en général et des producteurs en particulier. Rappelant donc les objectifs du projet, Dr KOUAME Lucien, a précisé qu'il vise à préserver l'accès au marché international des fèves de cacao produites en Afrique à travers le renforcement de la capacité SPS, afin de produire du cacao de bonne qualité, conforme aux réglementations et législations internationales en vigueur sur les résidus de pesticides et autres substances nuisibles.

A cet effet, il a pour mission de renforcer les capacités humaines, techniques et institutionnelles en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires, afin de permettre aux pays producteurs de Cacao de répondre, au mieux, aux exigences réglementaires des pays consommateurs ■

À LA DÉCOUVERTE DU PROJET SPS CACAO AFRICAIN

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SPS EN AFRIQUE POUR ATTÉNUER LES EFFETS NOCIFS DES RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS LE CACAO ET MAINTENIR L'ACCÈS AU MARCHÉ (SPS CACAO AFRICAIN)

Le projet sur le «Renforcement des capacités SPS en Afrique pour atténuer les effets nocifs des résidus de pesticides dans le cacao et maintenir l'accès au marché», en abrégé *Projet SPS Cacao Africain*, a été élaboré par l'ICCO, en collaboration avec cinq (05) pays africains producteurs de cacao, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo. Il doit permettre aux pays africains producteurs de cacao, qui fournissent environ 71% des exportations mondiales de cacao, de renforcer leur expertise et leurs capacités pour l'observance des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) internationales afin de répondre aux exigences réglementaires des pays consommateurs.



PROJET SPS CACAO AFRICAIN

Appliquons les normes pour atteindre le marché Agricole

PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à préserver l'accès au marché international des fèves de cacao produites en Afrique à travers le renforcement de la capacité SPS, afin de produire du cacao de bonne qualité, conforme aux réglementations et législations internationales en vigueur sur les résidus de pesticides et autres substances nuisibles.

CIBLES

Pour atteindre ses objectifs, le projet cible :

- Les autorités responsables de la réglementation, de l'homologation et de l'utilisation des pesticides
- Les instituts responsables des expérimentations de pesticides sur le cacao
- Les autorités et laboratoires responsables de l'analyse des résidus de pesticides, des mycotoxines et autres contaminants chimiques dans le cacao
- Les autorités nationales responsables des contrôles des importations de pesticides et des exportations de fèves de cacao
- Les producteurs de cacao et leurs organisations
- Les applicateurs de pesticides sur le cacao et leurs organisations
- Les acheteurs de cacao et leurs organisations
- Les exportateurs de cacao et leurs organisations.

COMPOSANTES du SPS en Afrique

Le SPS en Afrique est articulé autour des six (06) composantes suivantes :

Composante 1 : sensibilisation des producteurs et autres acteurs de la Filière Café Cacao sur les normes sanitaires et phytosanitaires dans le cacao

Composante 2 : accroissement des capacités des parties prenantes à appliquer les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), les Bonnes Pratiques d'Entreposage (BPE) et pour un emploi rationnel des pesticides.

Composante 3 : accroissement de la capacité institutionnelle nationale à suivre et faire appliquer les normes SPS dans le secteur cacaoyer



Composante 4 : renforcement de la collaboration régionale pour favoriser la capacité institutionnelle de chaque pays à appliquer les normes SPS dans le secteur cacaoyer

Composante 5 : évaluation et diffusion des résultats du projet

Composante 6 : gestion, supervision et évaluation du projet.

RESULTAT ATTENDUS

- Sensibilité accrue des principaux acteurs de la Filière Cacao aux exigences SPS
- Capacité accrue des parties intéressées à appliquer les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) ; et les bonnes pratiques d'entreposage (BPE).

- Capacité institutionnelle accrue à faire appliquer les mesures SPS au niveau national
- Collaboration régionale renforcée pour mettre en application les mesures SPS.

FINANCEMENT

● Contribution en nature :

- ▶ FIRCA : Agence d'Exécution avec la mise à disposition des ressources humaines et matérielles opérationnelles.
- ▶ ICCO : 4,32%
- ▶ EDES/COLEACP : 43,6%
- ▶ CROPLIFE Afrique et Moyen Orient : 1,06%
- ▶ Conseil Café-Cacao : 12,36%

● Contribution en espèce :

- ▶ Conseil du Café-Cacao : 35,57%

L'UNION EUROPÉENNE SOUTIENT LA CÔTE D'IVOIRE POUR LA RELANCE DE LA FILIÈRE COTON

Le vendredi 21 juin 2013, s'est déroulée à Abidjan, la cérémonie officielle de lancement du projet de relance de la recherche cotonnière axée sur l'amélioration des revenus. C'est le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'agriculture, KOUAKOU Apporture, représentant le Ministre de l'Agriculture qui a présidé cette cérémonie à laquelle, ont pris part, le représentant du chef de mission de la Délégation de la Commission de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, l'Ordonnateur National Suppléant du FED, le Président de l'INTERCOTON, les Secrétaires Exécutifs de l'APROCOT-CI et de l' AFFICOT-CI, le Directeur Exécutif de l'ARECA, le Directeur Général Adjoint du CNRA, le Directeur Exécutif du FIRCA, les représentants des Directeurs Généraux des sociétés cotonnières et les producteurs de coton.



La stratégie de relance du secteur coton, approuvée par le gouvernement de Côte d'Ivoire le 19 juin 2008, a pour objectif d'augmenter et de sécuriser de façon durable les revenus des producteurs de coton. Dans cette démarche, l'axe stratégique n°2, concernant « l'amélioration de la compétitivité de la filière » prévoit de réhabiliter la recherche cotonnière qui a été particulièrement mise à mal par la crise. A cet effet, l'Etat de Côte d'Ivoire a sollicité et obtenu de l'Union Européenne, le contrat de subvention FED/2012/292-032 signé le 29 avril 2013, en vue du financement du projet : « **Appui à la recherche cotonnière axée sur l'amélioration des revenus** ».

D'un montant de 3,4 millions d'euros, soit environ 2,3 milliards de F CFA, financés à hauteur de 78,48 % par l'Union Européenne et 21,52 % par l'Etat de Côte d'Ivoire, ce projet a pour objectif d'introduire dans les exploitations cotonnières, des innovations produites par la

recherche agronomique en vue d'augmenter le revenu des producteurs de coton.

Ce projet sera exécuté par le FIRCA sur une période de trente sept (37) mois. La cérémonie du 21 juin, a été l'occasion de procéder au lancement officiel des activités du contrat de subvention FED/2012/292-032. Elle a également servi à informer les bénéficiaires de la Filière Coton, les partenaires et le grand public, des objectifs et des modalités de financement et de mise en œuvre de cet important projet.

Pour le Directeur Exécutif du FIRCA, la mise en œuvre de ce programme permettra à la Côte d'Ivoire de redynamiser la recherche agronomique dans le bassin cotonnier, à travers 11 projets spécifiques à fort impact sur le revenu des cotonculteurs et de consolider les actions déjà financées par l'UE et la Filière Coton. Il a pris l'engagement que le FIRCA mettra tout en œuvre pour apporter son appui et son expertise dans

l'exécution du projet, dans la capitalisation et le transfert des acquis aux producteurs de coton.

A cet égard, quatre principales actions seront dévolues au FIRCA. Il s'agira de l'adoption du plan de suivi-évaluation qui précise les indicateurs de suivi et les indicateurs d'évaluation ainsi que leurs échéances respectives, de la conduite des missions de suivi-évaluation et d'avancement de l'exécution du projet, des restitutions périodiques des résultats aux producteurs de coton, aux organes de gestion de la filière et au Ministère de l'Agriculture et de la mesure d'impact du projet au niveau économique et social.

Selon le Président de l'Intercoton, les importants investissements de l'Union Européenne, qui se sont traduits par de nombreux projets chiffrés à plusieurs dizaines de milliards de F CFA ces dernières années ont contribué à la relance de la filière.

De 120 000 tonnes en 2008-2009, elle a enregistré plus de 352 000 tonnes à l'issue de la campagne 2012-2013, avec une perspective d'au moins 400 000 tonnes pour la campagne 2013-2014. La filière semble avoir amorcé sa relance, mais elle a besoin de maintenir durablement le cap pour permettre à tous ses acteurs de tirer profit de leurs efforts. Enfin, ne voulant pas manquer le train de la mondialisation et son lot d'innovations parmi lesquels les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), le Président de l'INTERCOTON a souhaité, que des dispositions soient prises pour permettre à nos chercheurs et vulgarisateurs de progresser dans la recherche et les expérimentations sur le coton transgénique pratiqué à nos portes, en l'occurrence, chez notre voisin burkinabé depuis plusieurs années.

La Filière Coton, a souligné l'Ordonnateur Suppléant du FED, revêt une importance particulière dans la politique de développement agricole de la Côte d'Ivoire et dans l'économie régionale des zones de production. Aussi, la crise profonde qui a touché cette filière durant la dernière décennie a-t-elle suscité la mise en œuvre d'actions vigoureuses pour la relance de la production.

A ce titre, a-t-il ajouté, l'UE a accompagné fidèlement l'Etat de Côte d'Ivoire dans son souci d'éviter l'effondrement de ce fleuron de l'industrie régionale. Il a remercié et félicité tous

les acteurs de ces négociations pour l'esprit de collaboration qui a ainsi prévalu. Toutefois, il a signalé que les attentes de l'Etat sont nombreuses vis-à-vis de la mise en œuvre de ce projet. En effet, l'UE a consenti d'importantes dérogations à ses règles et procédure pour soutenir ce dispositif de recherche agronomique qui met au centre de l'action, des institutions nationales qui sont le FIRCA et le CNRA. Cet appui permettra ainsi, de garantir l'obtention des résultats exploitables pour les producteurs de coton ainsi que la pérennisation des actions de recherche.

Pour le Représentant de la délégation de l'Union Européenne, il convient d'ajouter que le programme d'appui au secteur agricole FLEX 2008, qui est la dernière convention actuellement mise en œuvre, est la poursuite des efforts constants mis en œuvre par l'Union Européenne depuis l'année 2006 pour soutenir la Filière Coton. Ces efforts ont, en effet, été mis en œuvre à travers différentes sources de financement comme les fonds STABEX et FLEX 2006/2007. Les fonds STABEX engagés dans cette filière se sont élevés à environ 37 millions d'euro soit 24 milliards 300 millions de FCFA et les fonds FLEX 2006/2007 engagés s'élèvent à environ 13 millions d'euro soit 8 milliards 500 millions de FCFA. Entre 2005 et mai 2014, l'Union européenne aura soutenu le secteur coton à hauteur de 58,8 millions d'euro soit 38 milliards 600 millions de FCFA.

Au nom du Ministre de l'Agriculture, le Directeur de Cabinet a dit son assurance que tous les projets initiés par son département ministériel et qui sont en cours d'instruction en ce moment au niveau de l'UE, connaîtront un aboutissement heureux dans les tout prochains jours. Il a particulièrement fait allusion à la subvention sur le conseil agricole et au projet d'équipement des producteurs en boeufs et matériel de culture attelée.

Suite à la présentation du projet qui a donné lieu à de riches échanges, le Directeur Général de la Production et de la Sécurité Alimentaire (DGPSA) a procédé au lancement officiel du Projet de Relance de la Recherche Cotonnière axée sur l'amélioration des revenus. Il faut signaler que les bénéficiaires finaux directement affectés par le projet sont près de 105.000 producteurs de coton, les sociétés de transformation de graines et de fibre de coton ■



À LA DÉCOUVERTE DU PROJET DE RELANCE DE LA RECHERCHE COTONNIÈRE

Signé le 29 avril 2013, sous le contrat N°FED/2012/292-032, le projet « Appui à la Recherche cotonnière axée sur l'amélioration des revenus » s'inscrit dans la stratégie de relance du secteur coton approuvée par le Gouvernement de Côte d'Ivoire le 19 juin 2008. Ce projet vise à augmenter et à sécuriser de façon durable les revenus des Producteurs. Cofinancé par l'Union Européenne à hauteur de 78,48 % et l'Etat de Côte d'Ivoire pour 21,52 %, ce projet est exécuté par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) sur une période de (37) trente sept mois.

Le contrat de subvention porte le N° FED/2012/292-032. Il a été signé le 29 avril 2013.

OBJECTIFS GLOBAUX

Ce projet vise à :

- ▶ Lutter contre la pauvreté dans les zones productrices de coton
- ▶ Relancer durablement la Filière Coton

OBJECTIF SPECIFIQUE

- ▶ Introduire dans les exploitations cotonnières des innovations produites par la recherche agronomique en vue d'augmenter les revenus des producteurs de coton

RESULTATS ATTENDUS

- ▶ De nouvelles variétés de coton, résistantes à certaines maladies introduites dans le dispositif de multiplication semencière et la connaissance du Coton Génétiquement Modifié (CGM) est améliorée
- ▶ Des bonnes pratiques agricoles sont mises au point et mises à la disposition des structures d'encadrement agricole
- ▶ Les postes d'observations des zones cotonnières sont réhabilités
- ▶ Les capacités des producteurs et des agents des services de conseil agricole sont améliorées
- ▶ La connaissance des données techniques et économiques des exploitations cotonnières permet d'améliorer l'offre de services aux producteurs
- ▶ Le projet est bien géré.

BENEFICIAIRES FINAUX

Dans le cadre de cette action, les bénéficiaires finaux, affectés directement par l'action, sont :

- ▶ 105 000 producteurs de coton
- ▶ Les sociétés cotonnières



PROJET DE RELANCE DE LA RECHERCHE

Appui à la Recherche Cotonnière
axé sur l'amélioration des Revenus

ACTIVITES OPERATIONNELLES



ACTIVITE 1 : Adaptation des nouvelles variétés de cotonniers aux différentes conditions agro-écologiques

Cette activité vise à contribuer à mettre au point de nouvelles variétés de cotonnier performantes et rustiques, résistantes à la fusariose et/ou la virescence, adaptées à une gamme variée de conditions de culture et aptes au transfert de gènes.

ACTIVITE 2 : Etude de faisabilité du Coton Génétiquement Modifié (CGM)

Il est question ici d'étudier la faisabilité du coton génétiquement modifié (CGM) par une analyse complète et pertinente des aspects techniques et légaux en vue de lever toutes les contraintes liées à son adoption.

ACTIVITES 3 : Gestion Intégrée des Nuisibles Emergents du Cotonnier en Côte d'Ivoire

Ce projet se propose de développer une stratégie appropriée de gestion optimale de deux nuisibles émergents *C. leucotreta* et *P. gossypiella*, par une évaluation des niveaux de résistance aux insecticides chez différentes souches de terrain des deux nuisibles, par la mise au point de nouvelles méthodes de lutte efficaces et la définition d'un nouveau programme de gestion de ces nuisibles.

ACTIVITE 4 : Techniques d'application foliaire des insecticides sur cotonniers

Ce projet se propose d'établir les modalités pratiques d'une optimisation de l'efficacité de la technique d'application foliaire avec la lance en déterminant l'ampleur de la dérive en matière de pratiques phytosanitaires.

ACTIVITE 5 : Amélioration des itinéraires techniques en fonction de l'évolution du climat dans les zones de production cotonnière

Cette activité va consister à optimiser la production du coton par l'actualisation des calendriers culturaux. Il s'agira d'actualiser le zonage agro-climatique de la zone de production de coton et d'établir de nouveaux calendriers culturaux.

ACTIVITE 6 : Diagnostic et correction de la fertilité des sols dans les systèmes de culture Coton-Vivriers

Ce projet se propose de mettre au point de nouvelles formules et doses d'engrais adaptées aux conditions de production pour augmenter la productivité.

ACTIVITE 7 : Utilisation de légumineuses alimentaires et de plantes de couverture pour l'amélioration de la fertilité des sols et la maîtrise des mauvaises herbes

Ce projet se propose d'introduire les légumineuses de couverture dans les systèmes de culture à base de cotonniers.

ACTIVITE 8 : Suivi de l'enherbement et

recherche de méthodes efficaces de gestion des mauvaises herbes dans des systèmes de culture à base de cotonnier

Ce projet se propose d'améliorer le désherbage des mauvaises herbes dominantes par l'utilisation des herbicides appropriés.

ACTIVITE 9 : Réhabilitation des Postes d'Observation (PO) en zones de production cotonnière

Ce projet se propose de réhabiliter des postes d'Observations (PO) dans les zones cotonnières pour les rendre fonctionnels et opérationnels.

ACTIVITES 10 : Transfert de connaissances, de la recherche au conseil agricole

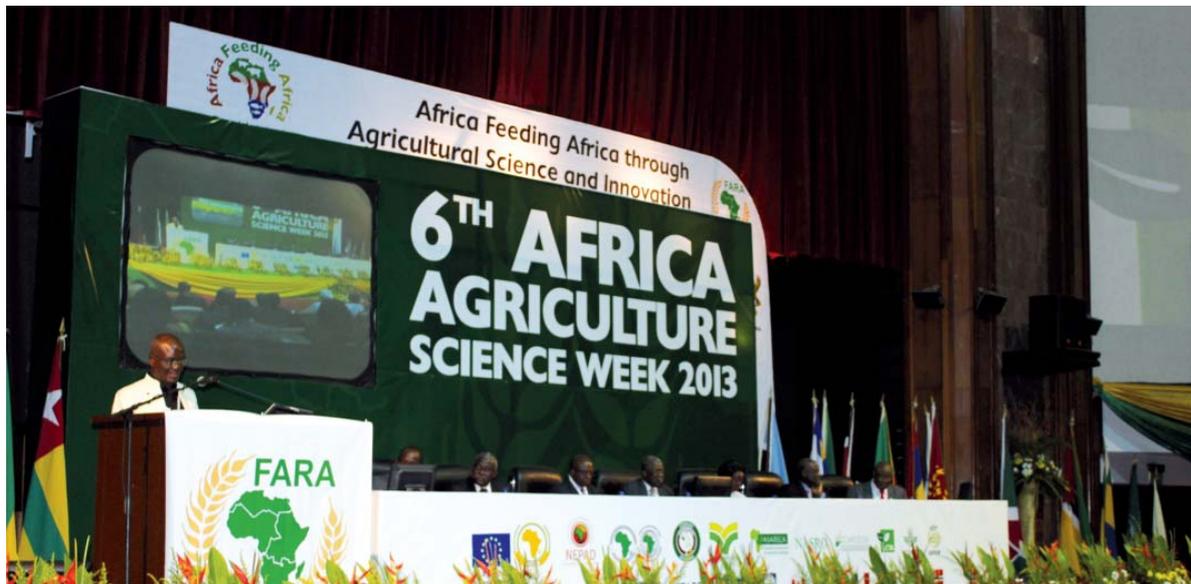
Ce projet se propose de renforcer les capacités des producteurs et des agents des services de conseil agricole afin d'améliorer leurs performances.

ACTIVITE 11 : Mission d'observation des exploitations cotonnières

Ce projet se propose d'améliorer la connaissance des données techniques et économiques des exploitations cotonnières afin d'améliorer l'offre de services aux producteurs de la part de la recherche agronomique, les structures d'encadrement agricole et les organisations professionnelles ou interprofessionnelles de la Filière Coton.

“L'AGRICULTURE EST LA CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE”

Du 15 au 20 juillet 2013 s'est tenu à Accra au Ghana, la sixième session de la semaine des sciences de l'agriculture et de l'assemblée générale du FARA. Lors de la cérémonie de clôture, Docteur KANAYO F. NWANZE, Président du FIDA, est intervenu sur le thème “Développement agricole en Afrique : opportunités et défis”. “La Filière du Progrès” retrace quelques points de cette intervention.



- L'Afrique doit nourrir l'Afrique vaut son pesant d'or

L'Afrique peut nourrir l'Afrique et elle doit nourrir l'Afrique. Avant de porter ma réflexion sur la question de savoir comment le développement de la recherche agricole peut aider l'Afrique à se nourrir et à réduire la pauvreté, j'aimerais aussi faire une remarque : lorsque je parle de l'agriculture, je pense aux cultures vivrières, aux cultures pérennes, à l'élevage, à la pêche, etc. (...)

- L'exemple, du riz (NERICA)

Les premiers essais en matière de riz NERICA ont été faits en Côte d'Ivoire et en Guinée en 1998 et 2000. Aujourd'hui, nous avons plusieurs variétés de NERICA à travers l'Afrique. Ceux-ci et plusieurs autres sont des exemples palpables de ce que la recherche peut apporter dans la sécurité alimentaire et dans la vie de la population. (...).

- Les années glorieuses

Dans les années soixante et soixante-dix, 20% des budgets nationaux étaient alloués à l'agriculture. C'était comme si l'Afrique était sur le point d'éradiquer la pauvreté et la faim et prendre sa place dans le monde de la recherche et du développement. C'était les années où l'Inde était considérée comme un cas de désespoir ou les gens mourraient de la famine en Chine, où le Brésil était dépendant de l'aide alimentaire et dans la plupart des produits d'importation, où la Corée du Sud recevait l'aide des pays africains. (...) Le financement alloué à l'agriculture, aux universités et aux centres de recherche a chuté sans arrêt et de façon drastique. Les gains de l'agriculture n'ont pas été orientés vers leur but. Nos universités se sont vidées de leurs cerveaux entraînant la régression de la qualité de la formation.

- La renaissance

(...) Il y a des signes d'encouragement car les pays africains ont une fois de plus mis l'accent sur la croissance agricole. Le développement d'un programme scientifique sur l'agriculture en Afrique sous l'égide du FARA est une étape

importante à la création d'un secteur agricole dynamique. C'est plus qu'important parce que c'est fait par les Africains et c'est l'Afrique qui gagne. Le programme élargi du développement agricole en Afrique du NEPAD (PEDAA) vise à renforcer la production et la sécurité alimentaire. Plusieurs pays ont respecté ou dépassé l'objectif de la déclaration de Maputo qui demande à chaque pays de verser 10% de leur budget national au profit de l'agriculture. Toutefois nous avons des défis à relever; ce qui est à faire est plus difficile que ce qui a été accompli les 30 dernières années.

- L'inégalité et le gaspillage

Les prix des produits alimentaires ne cessent de croître et restent instables. La population mondiale tend vers 9 milliards, avec une forte croissance en Afrique.

(...) La nourriture n'est pas destinée aux populations qui en ont le plus besoin.

Notre continent n'est pas exempt de gaspillage. En Afrique subsaharienne, 20 à 40% de la production se détériore par manque de conservation. Les pertes céréalières chaque

année après les récoltes en Afrique subsaharienne avoisinent les 4 milliards de dollars. C'est une production alimentaire qui peut nourrir environ 48 millions de personnes.

Des pertes à une telle échelle sont scandaleuses dans un continent où des millions de personnes souffrent de la faim. Quand nous considérons les défis et les opportunités de l'agriculture en Afrique, nous devons analyser le problème dans son entièreté.

- Une nouvelle émergence

(...) Si nous nous focalisons à améliorer seulement la productivité, il y a un réel danger car nous allons produire plus sans toutefois nourrir le maximum de personnes. Je veux être plus explicite. Il y a beaucoup d'opportunités dans l'agriculture en Afrique aujourd'hui. L'Afrique a la plus grande surface de terre non exploitée avec un potentiel de cultures pluviales. Contrairement à d'autres continents, en Afrique il y a de l'espace pour développer l'agriculture. Avec toutes ces préoccupations, nous devons nous poser la question de savoir si nous devons reprendre le chemin des années 70 que nous avons abandonné ou si nous avons besoin d'un autre ?

- Les avantages de la science et de la technologie

(...) En tant que scientifiques, nous connaissons la valeur de l'observation. Quelquefois, les personnes les mieux placées pour observer sont les personnes en contact avec le terrain. Nous devons aussi être vigilants et ne pas se laisser emporter par le désir des nouvelles technologies bien que les nouvelles découvertes ont leur place dans le développement agricole.

(...) Les biotechnologies agricoles telles que la Sélection Assistée des Marqueurs, la Reproduction Assistée des Marqueurs, la culture de la soie et les techniques de sauvetage des embryons offrent beaucoup d'avantages. Elles peuvent booster la productivité, améliorer les semences et les plantes contre la sécheresse, les fortes températures, les insectes et permettre une bonne substance nutritive.

Que pouvons-nous donc retenir de tout cela ?

(...) On peut critiquer le fait que les efforts de développement et de recherche ne répondent pas à la réalité du terrain. Par

exemple, près de la moitié de la main d'œuvre agricole en Afrique Subsaharienne sont des femmes. Cependant, les femmes sont souvent les plus défavorisées de la société rurale. Pour travailler avec succès, les femmes ont besoin de ressources agricoles et d'intrants, de même que l'accès aux financements, à l'éducation et à la connaissance. Elles doivent aussi avoir des titres de propriétés et le droit de décision sur les sujets les concernant.

(...) L'agriculture pour la nutrition et la croissance étaient les thèmes abordés aux récentes rencontres du G8. La science peut créer des cultures plus nutritives telles que, la maïs riche en protéine, qui ont été beaucoup utilisées par les paysans pour réduire la malnutrition parmi les bébés, les adultes dans les pays en voie de développement. L'agriculture ne se résume pas aux cultures seulement. Mais la science peut conduire à la production du bétail, à l'intégration de cultures, à l'aquaculture, à la pêche et fournir les moyens de générer les revenus à l'agriculture qui à son tour pourvoira aux besoins nutritionnels. Avec toute l'attention sur le changement climatique et aux secteurs sensibles au climat comme l'agriculture, nous avons le devoir de





rassurer que les bénéfices à court terme ne réduisent pas les ressources de base. Nous avons besoin d'inverser la déforestation en encourageant le boisement et le reboisement.

(...) Les futures générations de paysans en tireront profit. Comme je l'ai signifié à plusieurs occasions, on ne fait pas le développement pour les autres. Le développement est une chose qu'on fait pour soi-même. Notre rôle est de nous assurer que nos paysans ont les outils nécessaires et d'en faciliter l'accès.

Qui est donc mieux placé pour connaître les conditions africaines et trouver les solutions aux défis en Afrique ?

(...) La recherche doit avoir un cadre d'application. Notre but, l'impératif moral est de nous assurer que la recherche sert non

seulement aux besoins de l'agriculture mais aussi au développement socio-économique. Nous devons donner aux petits paysans les outils nécessaires et créer les conditions pour bénéficier des opportunités de l'agriculture. Tout cela se réduit à une seule chose : un changement de paradigme. Nous devons redéfinir ce que nous appelons partenariat.

Quel est le rôle du gouvernement ? Quel est le rôle de la société civile, le secteur privé, les ONG, les paysans et la communauté de développement ? Est-ce que nous parlons de la même chose ? Où ajoutons-nous une valeur à notre ordre du jour commun ?

Selon les recherches, il y a plus de 350 organisations qui apportent une assistance au développement en Afrique avec

des projets pléthoriques. Nous devons nous assurer que le secteur privé national fait partie du partenariat. Notre défi est de prendre ce qui marche, développer ce qui nous est nécessaire et échanger la connaissance, entre pays, entre régions. L'agriculture a la clé du développement de l'Afrique et le développement tient la clé de l'avenir où l'Afrique ne se nourrira pas seulement mais nourrira le monde ■

INVESTIR POUR LE FUTUR - ANTICIPER - INNOVER



FIRCA

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

*Garantir l'avenir
de la production et de la productivité
pour sécuriser les revenus !*

NOUS FINANÇONS

- *la génération de technologies pour répondre aux besoins des producteurs*
- *le transfert et la diffusion des technologies dans le milieu pour :*
 - accroître les productions
 - améliorer la productivité des exploitations
 - mettre sur le marché des produits de qualité
- *la formation et le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations pour leur plus grande professionnalisation.*



WEST AFRICA AGRICULTURAL PRODUCTIVITY PROGRAM

PROGRAMME DE PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST



**Favoriser
l'intégration régionale**

**Améliorer
la productivité agricole**

**Générer et vulgariser des technologies
éprouvées en Côte d'Ivoire
et dans les pays de la CEDEAO**

Avec la contribution du : Japan Policy and Human Resources Development TF (JAPAN PHRD TF)

FIRCA / Unité de coordination du PPAO/WAAPP

01 B.P. 3726 Abidjan 01

Tél. : 22 52 81 81 - Fax : 22 52 81 87

Site web : www.firca.ci - E-mail : firca-waapp@firca.ci



Une initiative pour l'intégration et la collaboration régionale